Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470836
Centre d'intérêt: 250

Ouellette, Monique.

L'éducation des adultes et les minorités ethniques au collégial : volet 1 recensement des populations étudiantes / Monique Ouellette. -- [Montréal] : Collège de Bois-de-Boulogne, Service de l'éducation des adultes, c1993.
v, 88, [1] p. : ill. ; 28 cm.

Vedette(s)-secondaire(s): Collège de Bois-de-Boulogne. Service de l'éducation des adultes

---

Descripteur(s): Communauté culturelle * Population collégiale * Caractéristiques de l'étudiant * Statistiques * Education des adultes

---

Premier volet d'une recherche-action parrainée par le Collège de Bois-de-Boulogne et menée conjointement avec quatre autres collèges: Edouard-Montpetit, Outaouais, Rosemont et Saint-Laurent. Son objectif est de tracer le portrait de la situation actuelle des minorités ethniques au collégial et de présenter des recommandations en vue de leur assurer le meilleur service éducatif possible. Ce premier volet effectue un recensement de la population étudiante des minorités ethniques dans les collèges participants. Il comprend trois parties: un texte explicatif, les tableaux et l'annexe méthodologique. Questionnaire à l'annexe B. Ce texte est repris dans le rapport final de la recherche (cf. EDUQ : 9470837).

Type de document:

Collège de Bois-de-Boulogne
Service de l'éducation des adultes

L'éducation des adultes et les minorités ethniques au collégial

VOLET 1

Recensement des populations étudiantes

Monique Ouellette
Consultante en éducation des adultes

703228

Ce projet a été rendu possible
grâce à la contribution financière de
MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA

© Collège de Bois-de-Boulogne
Premier trimestre 1993

94-70836

CENTRE DE DOCUMENTATION

Collège de Bois-de-Boulogne
Service de l'éducation des adultes

14 JUIN 19

L'éducation des adultes et les minorités ethniques au collégial

VOLET 1

Recensement des populations étudiantes

Monique Ouellette
Consultante en éducation des adultes

X07032286

Avant-propos

Les participantes, les participants

Le projet Éducation des adultes et minorités ethniques au collégial bénéficie de la collaboration d'un grand nombre de personnes, notamment de toutes les étudiantes, de tous les étudiants adultes qui ont participé au recensement, objet du présent rapport, de même que du personnel de formation qui les a assistés dans leurs réponses au questionnaire. C'est, ici, plus de 5800 mercis qu'il faut leur adresser.

Les collèges

Les collèges participant au projet ont fourni leur personnel et leur temps pour en assurer la réalisation, notamment à travers deux comités: le Comité d'orientation chargé, comme son nom l'indique, de l'orientation du projet et de son enracinement dans la réalité de chacun des établissements, et le Comité d'encadrement scientifique qui travaille avec la consultante à l'élaboration des outils utilisés dans la recherche et réagit aux documents de travail et aux rapports qu'elle leur présente.

Les personnes

Ont participé, ou participent encore au Comité d'orientation: Suzanne Dumont et Michel Leblanc (Bois-de-Boulogne), Charles Bourgeois et Hubert Prince (Édouard-Montpetit), Johanne Moreau (Outaouais), Renée Dubuc, Jocelyne Levasseur et Daniel Tremblay (Rosemont), Marcel Boutin, Patricia Denis, Denis Marcoux et Louise Saint-Pierre (Saint-Laurent). Les membres du Comité d'orientation sont: Suzanne Dumont, Michel Leblanc, et Denyse Lemay. Sans leur contribution, ce premier volet du projet n'aurait pas été possible; et avec leur contribution, il s'est avéré une expérience des plus intéressantes. La consultante, Monique Ouellette, siège aux deux comités.

Le financement

Pour ce qui est du nerf de la guerre, c'est essentiellement à Multiculturalisme et Citoyenneté Canada que vont nos remerciements pour sa subvention, et aussi aux cinq collèges participants qui, bien que sur un mode mineur, rendent les choses à la fois possibles et agréables.

Michel Leblanc
Directeur
Service de l'éducation des adultes

Monique Ouellette
Consultante en éducation des adultes
Responsable du projet

TABLE DES MATIÈRES

La présentation i

Le texte

1- Sexe 1
2- Année de naissance 2
3- Pays de naissance 3
4- Lieu de naissance des parents 6
5- Langue 6
6- Année d'arrivée 9
7- Statut légal 10
8- Groupe ethnique d'identification 11
9-10- Niveau de scolarité complété 14
11- Heures de cours 15
12- Temps de voyagement 16
13-14- Raisons des études 17
15- Sources d'information sur l'éducation des adultes 19
16-17- Raisons du choix de ce collège 20
18- Diplôme visé 22
19- Compétence en français 24
20- Situation de travail 25
21- Heures de travail 26
22- Revenu du ménage 28
23- Nombre de personnes soutenues 29
Addendum: Les minorités ethniques en éducation des adultes 30

Les tableaux 33

Les annexes

Annexe A - La méthodologie 77
Annexe B - Les documents afférents 89

LA PRÉSENTATION

LA PRÉSENTATION

Le projet

Le rapport qui suit présente les résultats du premier des quatre volets de la recherche-action sur l'*Éducation des adultes et les minorités ethniques au collégial*. Ce projet, parrainé par le collège de Bois-de-Boulogne, est mené conjointement avec quatre autres collèges: Édouard-Montpetit, Outaouais, Rosemont et Saint-Laurent. Il a pour objectif de connaître la situation actuelle en ce qui a trait aux minorités ethniques, au collégial, et de présenter des recommandations qui permettront d'assurer le meilleur service éducatif possible aux adultes de ces minorités.

Les quatre volets

Le premier volet de la recherche-action consiste en un recensement de la population étudiante des minorités ethniques dans les collèges participants; c'est ce volet qui fait l'objet du présent rapport. Le deuxième porte sur les perceptions, les attentes et les besoins des minorités ethniques relativement à l'éducation des adultes dans les collèges; il se fait à travers une série de rencontres avec des organismes travaillant avec ces minorités et par le biais de rencontres avec des étudiantes, des étudiants de ces mêmes minorités. Le troisième porte sur les perceptions, les attentes et les besoins des différentes catégories de personnel des collèges par rapport à l'aspect multiethnique de leurs établissements. Et le dernier tirera les conclusions de ces trois volets pour présenter des recommandations d'action aux personnes, aux organismes et aux institutions qui peuvent influencer l'éducation des adultes au collégial pour les minorités ethniques.

Une validation

L'opération *Recensement* devait servir à valider le questionnaire de façon à ce qu'il puisse être administré dans le futur et permettre ainsi des études longitudinales. Le questionnaire

revu et corrigé sera présenté dans le rapport final de la recherche-action.

Les personnes

Le travail de recherche est effectué par l'auteure du rapport, Monique Ouellette, consultante en éducation des adultes et responsable du projet. Il est encadré par un Comité d'orientation, composé de représentantes, de représentants de chacun des collèges participants, et par un Comité d'encadrement scientifique dont font partie Michel Leblanc, Denyse Lemay et Suzanne Dumont du Collège de Bois-de-Boulogne. Monique Ouellette siège également à ces deux comités.

La méthodologie

La méthodologie utilisée pour ce premier volet est décrite de façon détaillée en annexe. Pour l'instant, disons seulement que le recensement a été effectué dans les cinq collèges au cours de la deuxième semaine de février 1992 auprès de 5737 étudiantes, étudiants de toutes origines ethniques et de toutes langues, et inscrits en éducation des adultes à des cours menant à des crédits scolaires.

Le rapport

Le présent rapport est divisé en trois parties: un texte explicatif, les tableaux et l'annexe méthodologique. Un profil synthèse l'accompagne; il donne un *instantané*, en quelque sorte, de la population étudiante adulte allophone dans les collèges participants[1].

Petit lexique utile

Pour une meilleure compréhension du rapport, nous précisons ici la signification de certains des termes utilisés:

---

[1] On notera que le texte du rapport est imprimé rectoverso, comme l'est également l'Annexe A, alors que celui des tableaux n'est imprimé qu'au recto afin de faciliter leur lecture en regard du texte.

allophones: ce mot désigne les adultes dont la première langue apprise et encore comprise est autre que le français ou l'anglais;

anglophones/francophones: par voie de conséquence, ceux et celles dont l'anglais ou le français constitue la première langue apprise et encore comprise;

population allophone: l'ensemble des adultes allophones recensés;

population totale: l'ensemble de la population adulte recensée, comprenant allophones et anglophones/francophones.

Les variables

Les données de ce recensement ont été analysées par sexe et par langue, cette dernière variable étant divisée entre l'anglais/français (anglophones/francophones) et les autres langues (allophones). Certains tableaux, toutefois, ne comportent qu'une ou deux variables; ces cas sont clairement indiqués. Les réponses non valides n'ont pas été prises en compte dans le calcul des pourcentages, ce qui amène nécessairement des variations parfois importantes d'un tableau à l'autre.

Les documents afférents

On trouvera à l'Annexe B les documents qui ont servi au recensement des étudiantes, des étudiants. Il s'agit du questionnaire proprement dit et du document qui a servi de guide aux personnes chargées de l'administrer.

LE TEXTE

1- Sexe

Question 1 - Êtes-vous une femme? .....
Êtes-vous un homme? ....

Sexe: nombres égaux chez les allophones

Le nombre total de personnes recensées s'élève à 5737[1]. Les femmes allophones sont très légèrement plus nombreuses que les hommes allophones: 50,2% contre 49,8% (tableau 1).

Pour l'ensemble de la population recensée, les femmes ont une majorité plus importante: 58,3 % contre 41,7 % pour les hommes.

Population totale: plus de femmes ...

Les femmes comptent donc pour près des trois cinquièmes de la population étudiante adulte (58,3 %), et les hommes, pour un peu plus des deux cinquièmes (41,7 %, tableau 1.1).

... sauf à Saint-Laurent

Dans la population totale, la proportion de femmes dépasse les 60 % dans les cinq collèges, sauf Saint-Laurent, où ce sont les hommes qui atteigent ce pourcentage (tableau 1.2).

Allophones: 21,2 % de la population totale

1196 est le total le plus élevé de personnes allophones obtenu dans des tableaux à variables multiples. Le nombre total de questionnaires s'élevant à 5737, les allophones représenteraient donc environ 21,2 % de la population étudiante adulte des cégeps participants.

---

1 Ce nombre total inclut les réponses non valides.

2 - Année de naissance **Question 2 - En quelle année êtes-vous né-e?**

Moins de 45 ans: 90% chez les allophones

Si l'on additionne les catégories de 18-24 , 25-34 et 35-44 ans du tableau 2.1, on retrouve 87,5 % de la population adulte allophone; près des neuf dixièmes sont donc âgés de moins de 45 ans contre 83,6 % chez les anglophones/francophones.

Les femmes allophones plus jeunes

91 % des femmes allophones ont moins de 45 ans, contre 81,7 % des anglophones/francophones; chez les hommes, ce pourcentage n'est que de 84,1 % chez les allophones, et légèrement plus élevé chez les anglophones/francophones: 86,6 %. Les femmes allophones de 55 ans et plus sont à toutes fins pratiques absentes. Les femmes allophones en éducation des adultes dans les collèges sont donc sensiblement plus jeunes que leurs consœurs du groupe anglophones/francophones et que des hommes des deux groupes.

Les 25-34 ans: les plus nombreux

Les 25-34 ans sont les plus nombreux: 40,2 % chez les allophones et 33,8 % chez les anglophones/francophones; les femmes allophones de cette classe d'âge sont plus nombreuses que leurs consœurs: 39,8 % contre 32,3 %.

Moins de jeunes adultes allophones

Par contre, les allophones âgés de moins de 25 ans sont moins nombreux (17,9 %) que les anglophones/francophones de la même catégorie (24,2 %); la différence est particulièrement élevée chez les hommes: 16 % contre 27,3 %. On peut présumer que les jeunes adultes de retour aux études après une seule année d'absence sont plus nombreux chez les anglophones/francophones que chez les allophones.

2 - Année de naissance **Question 2 - En quelle année êtes-vous né-e?**

Moins de 45 ans: 90% chez les allophones

Si l'on additionne les catégories de 18-24 , 25-34 et 35-44 ans du tableau 2.1, on retrouve 87,5 % de la population adulte allophone; près des neuf dixièmes sont donc âgés de moins de 45 ans contre 83,6 % chez les anglophones/francophones.

Les femmes allophones plus jeunes

91 % des femmes allophones ont moins de 45 ans, contre 81,7 % des anglophones/francophones; chez les hommes, ce pourcentage n'est que de 84,1 % chez les allophones, et légèrement plus élevé chez les anglophones/francophones: 86,6 %. Les femmes allophones de 55 ans et plus sont à toutes fins pratiques absentes. Les femmes allophones en éducation des adultes dans les collèges sont donc sensiblement plus jeunes que leurs consœurs du groupe anglophones/francophones et que des hommes des deux groupes.

Les 25-34 ans: les plus nombreux

Les 25-34 ans sont les plus nombreux: 40,2 % chez les allophones et 33,8 % chez les anglophones/francophones; les femmes allophones de cette classe d'âge sont plus nombreuses que leurs consœurs: 39,8 % contre 32,3 %.

Moins de jeunes adultes allophones

Par contre, les allophones âgés de moins de 25 ans sont moins nombreux (17,9 %) que les anglophones/francophones de la même catégorie (24,2 %); la différence est particulièrement élevée chez les hommes: 16 % contre 27,3 %. On peut présumer que les jeunes adultes de retour aux études après une seule année d'absence sont plus nombreux chez les anglophones/francophones que chez les allophones.

3 - Pays de naissance

Question 3 - Dans quel pays êtes-vous né-e?

Soixante-cinq pays

Les adultes nés ailleurs viennent de soixante-cinq pays sur quatre continents (tableau 3.1); leur ordre d'importance numérique est le suivant:

Continents		Pays
Europe		19
Afrique		15
Asie		12
Amérique	- du Sud	9
	- centrale-Caraïbes	8
	- du Nord	2

Asie et Caraïbes: les plus fortes représentations

Les adultes venus d'Asie sont les plus nombreux (29,8 % des personnes nées ailleurs, représentant 6,5 % de la population totale), suivis de près par ceux d'Amérique centrale et des Caraïbes (29 % et 6,3 %); viennent ensuite ceux d'Europe (20,2 % et 4,4 %), suivis de loin par ceux d'Afrique (13,5 % et 2,9 %) et d'Amérique du Sud (5,8 % et 1,3 %). Les États-Unis et le Mexique ne fournissent pour leur part que 21 étudiantes, étudiants (1,7 % et 0,2 %).

Caraïbes et Amérique latine

Si l'on distingue les Caraïbes et qu'on regroupe les seize pays d'Amérique latine (Amérique centrale et du Sud et le Mexique), les seconds ne comptent que 124 personnes, soit 2,2 % de la population totale, et 2,2 % de celle née ailleurs. Les Caraïbes (Haïti et Martinique) en comptent pour leur part 316; les personnes nées en Haïti représentent à elles seules plus du quart de la population née ailleurs (25,3 %).

Grande dispersion

Dix-huit pays comptent chacun 12 personnes ou plus dans les collèges participants; et quarante-sept pays comptent de 1 à 11 ressortissantes, ressortissants. Il y a donc une dispersion très grande de la provenance des étudiantes, des étudiants nés ailleurs.

Quatre pays majeurs

Quatre pays fournissent plus de 5 % de la population née ailleurs: Haïti (25,3 %), le Liban (16 %), le Vietnam (7 %) et la France (6,4 %); Haïti est le seul pays à avoir un pourcentage de ressortissants, ressortissantes plus élevé que la proportion de l'ensemble: 25,3 % contre 21,8 %.

Le tableau 3.2 présente les pays par ordre d'importance quant au nombre d'adultes qui en proviennent; quinze d'entre eux comptent plus de 15 ressortissantes, ressortissants, mais seulement cinq en comptent plus de 50, et deux plus de 100. Les chiffres entre parenthèses du tableau indiquent l'ordre d'importance décroissant des contingents.

Plus d'hommes que de femmes sauf pour Haïti

Le tableau 3.3 présente les étudiantes, les étudiants de ces pays par sexe. On remarque que les femmes sont moins nombreuses que les hommes, surtout pour les pays africains, par ailleurs peu représentés. Mais les femmes nées en Haïti sont représentées dans une proportion plus considérable que leurs congénères: elles sont 193, ils sont 112, soit 63,3 % et 36,7% respectivement. Pour le reste de cette population, on compte 484 hommes (54,3 %) et 407 femmes (45,7 %).

Répartition inégale

Le tableau 3.4 met en évidence la répartition inégale des étudiantes, des étudiants venus d'ailleurs dans les différents collèges participants. Ainsi, la population étudiante née en Haïti est concentrée aux cégeps de Rosemont et de Bois-de-Boulogne, et

celle née au Liban, au cégep de Saint-Laurent surtout, et de Bois-de-Boulogne dans une moindre mesure. Dans l'ensemble, les populations venues d'ailleurs sont plus diversifiées au cégep de Saint-Laurent d'abord, puis à Rosemont et à Bois-de-Boulogne; elles le sont moins à Édouard-Montpetit et très peu au cégep de l'Outaouais.

En pourcentages pour chaque collège, le cégep de Saint-Laurent vient en tête avec la plus forte proportion d'étudiantes, d'étudiants nés ailleurs: 54,8 % (480 sur 876 réponses valides), suivi de Bois-de-Boulogne (29,2 %, 324 sur 1110) et de Rosemont (18,9 %, 295 sur 1561). Ils sont suivis de loin par les cégeps Édouard-Montpetit et de l'Outaouais avec 7,3 % (96 sur 1312) et 4,8 % (39 sur 813).

Peu d'allophones nés au Canada

Les tableaux 3.5.1 et 3.5.2 montrent la population étudiante répartie selon le sexe et le groupe linguistique, selon qu'elle est née au Canada ou à l'extérieur. Le cinquième de la population adulte globale (21,2 %) est née à l'extérieur du pays; c'est le cas de 16,6 % des allophones et de 4,6% du groupe anglophones- francophones. Moins de cinquante personnes, représentant moins de 1 % de la population recensée, sont allophones et nées au Canada; les allophones présents dans les collèges participants sont donc dans l'ensemble ceux de la première génération, les générations subséquentes étant absentes. On peut se demander si celles-ci ne se retrouvent pas surtout dans les cégeps anglophones.

Plus d'hommes que de femmes nés à l'extérieur

On constate également que moins de 15 % des femmes allophones sont nées à l'extérieur, alors que ce pourcentage s'élève à 20,2 % pour les hommes (tableau 3.5.2); au total, l'écart entre les deux est de 6,9 % au profit des hommes.

4 - Lieu de naissance des parents

Question 4 : Votre mère est-elle née au Canada?
Votre père est-il né au Canada?

Le quart des adultes ont au moins un parent né à l'extérieur

Dans l'ensemble, près du quart de la population recensée a dit avoir un parent né à l'extérieur (tableau 4): 23,4 % déclarent que leur mère est née à l'extérieur, et 24,3 % des pères sont nés ailleurs qu'au Canada. La presque totalité de la population allophone a au moins un parent né hors Canada: plus de 97 %. Par contre, au moins 8 % des personnes du groupe anglophones/ francophones ont l'un de leurs parents né à l'extérieur. La compilation actuelle des données ne nous permet pas de savoir s'il s'agit de personnes elles-mêmes nées ici ou de personnes nées ailleurs et qui sont de langue maternelle anglaise ou française.

5 - Langue

Question 5: Quelle est la langue que vous avez apprise la première, dans votre enfance, et que vous comprenez toujours?

Français et autres

La question portant très précisément sur la langue, les proportions quant aux langues étrangères sont calculées sur la base du français seulement et non de l'anglais et du français comme dans les tableaux à plusieurs variables.

Une personne sur cinq est allophone

Le cinquième de la population totale est de langue autre que française (19,9%, tableau 5.1). L'arabe vient au premier rang avec 293 locutrices, locuteurs, suivi du créole, avec 242. 245 personnes parlent des langues latines (espagnol, italien, portugais et roumain). En tout, 36 langues autres que le français ont été mentionnées comme première langue apprise.

La première langue pas nécessairement celle du pays de naissance...

Il est intéressant de comparer ce tableau à celui des pays de naissance (tableau 3.1), à cause des nombres de ressortissantes, de ressortissants de ces pays et de celui des locutrices, des locuteurs des langues qui y sont parlées. Ainsi, 312 personnes sont nées en Haïti, mais seulement 242 indiquent le créole comme première langue apprise. Les pays arabophones (Algérie, Égypte, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie) comptent un total de 364 personnes contre 292 qui déclarent l'arabe comme première langue apprise. Le cas des pays asiatiques est quelque peu différent: les personnes nées au Vietnam, en particulier, peuvent être de langue maternelle chinoise, ce qui explique au moins en partie la différence entre ceux et celles qui indiquent ce pays comme lieu de naissance (86) et le nombre de personnes ayant le vietnamien comme première langue apprise (78).

... sauf pour les pays de vieille immigration

Parmi les autres pays, l'Italie surtout, et le Portugal comptent plus de locutrices, de locuteurs que de personnes nées dans ces pays: 24 personnes sont nées en Italie, mais 53 déclarent l'italien comme première langue, et pour le Portugal, les chiffres sont de 12 contre 20; les différences représentent donc des personnes nées ici mais de souche italienne ou portugaise récente. C'est le cas d'autres pays et d'autres langues aussi, mais dans une mesure moindre (polonais, grec, hongrois, hébreu); il s'agit, on le voit, de pays de vieille immigration.

Les langues dans chaque collège

La répartition des langues les plus importantes dans les collèges est indiquée au tableau 5.2. Ici encore, une comparaison s'avère intéressante, cette fois avec le tableau 3.4 qui montre la répartition des étudiantes, des étudiants selon les pays de naissance et les collèges. La représentation des pays et des langues est assez semblable si l'on considère les proportions; toutefois, il faut prendre en considération les commentaires plus haut au sujet de

la différence entre les pays représentés et les langues qui y sont parlées, d'une part, et les locutrices, les locuteurs de ces langues, d'autre part.

L'arabe et le créole

Les différences les plus marquées ont trait à l'arabe et au créole: dans le premier cas, tous les collèges, sauf l'Outaouais, montrent que les personnes provenant de pays arabophones sont plus nombreuses que celles qui déclarent l'arabe comme première langue apprise et encore comprise. La différence est particulièrement marquée là où les chiffres sont les plus élevés, soit Bois-de-Boulogne et Saint-Laurent. Le créole, pour sa part, est moins représenté que Haïti dans tous les collèges.

L'italien et le portugais

L'italien est surreprésenté, particulièrement au cégep de Bois-de-Boulogne qui double presque son chiffre (23 contre 12) et plus encore Rosemont, qui compte dix-huit italophones contre cinq personnes nées en Italie. Enfin, sept personnes, au cégep de Saint-Laurent, déclarent le portugais comme première langue apprise alors qu'une seule personne est née au Portugal.

Les autres langues: une grande variété

Le nombre de langues *autres* parlées dans chacun des collèges est particulièrement élevé à Rosemont, si l'on considère le nombre d'étudiantes, d'étudiants qui ont ces langues comme premières apprises et encore comprises (17 et 27). Déjà, au cégep de Saint-Laurent, les langues sont nombreuses (15) mais elles sont parlées par cinquante personnes, donc chaque langue peut être parlée par plusieurs. Le tableau non publié ici des données ventilées par collège montre que huit langues sont parlées par plus de cinq personnes et moins de quinze, pour un total de 84; quatorze autres langues sont parlées par un total de 25 personnes. Au cégep de Rosemont, treize langues sont parlées par une seule personne et trois, par deux; au cégep de Bois-de-Boulogne, ces

chiffres sont de dix et cinq, alors qu'à Saint-Laurent, ils ne sont que de deux et quatre.

6 - Année d'arrivée

Question 6: Si vous êtes né-e à l'extérieur du pays, en quelle année êtes-vous arrivé-e au Canada?

51,1 % ici depuis 1985
27 % depuis 1990

On voit au tableau 6.1 que 77,9 % des étudiantes, des étudiants adultes nés ailleurs sont arrivés au pays depuis 1976, et près de 90 % depuis 1971. Le deuxième tableau (6.2) est présenté ici parce que plus de la moitié de cette population est arrivée depuis 1985 , dont 27% au cours des deux dernières années seulement.

Les femmes ici depuis plus longtemps

Le tableau 6.3 en présente la distribution par sexe et par groupe linguistique. Chez les allophones, on remarque une différence entre les années d'arrivée des femmes et celles des hommes; les premières sont d'arrivée moins récente, 76,2 % d'entre elles étant ici depuis 1981 contre 87 % des hommes[2]. Elles attendent donc plus longtemps pour venir aux études collégiales que les hommes.

Les anglophones/ francophones ici depuis 71

Chez les adultes nés ailleurs, du groupe anglophones/francophones, l'arrivée la plus importante se situe entre 1971 et 1980: 47,2 % de ce groupe. S'agit-il d'adultes arrivés au pays dans leur enfance? Il serait intéressant de croiser cette donnée avec celles qui ont trait aux études ici et à l'étranger pour avoir une idée de la capacité des collèges participants de rejoindre les populations adultes venues d'ailleurs et qui sont établies ici depuis plusieurs années.

---

2 Comme pour toutes les additions de catégories, nos calculs sont faits sur la base des données plutôt que des pourcentages.

Clientèles récentes: une tendance?

On pourrait essayer de voir également, dans des études ultérieures, si les étudiantes, les étudiants arrivés au pays depuis 1989-1990-1991 continuent de s'inscrire à l'éducation des adultes ou si des clientèles toujours plus récentes leur succèdent. Notre recherche sur *L'éducation des adultes et les communautés culturelles dans les commissions scolaires*[3] démontrait que celles-ci desservaient surtout les populations d'arrivée récente elles aussi. Il faudrait de même isoler les inscriptions aux cours de français langue seconde pour connaître l'importance de ces populations d'arrivée récente dans ces cours et, par la même occasion, leur présence dans d'autres programmes.

7 - Statut légal

Question 7: Quel est votre statut légal au Canada

89 % de citoyenneté canadienne; plus de femmes que d'hommes

La population étudiante adulte des collèges participants est citoyenne canadienne dans une proportion de 89,0 % (tableau 7.1), et résidente permanente à 10,3%. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être citoyennes canadiennes que résidentes permanentes: 57,9 % contre 40,1%; les proportions sont inverses chez les hommes: 43,5 % seulement sont citoyens et 52,8 % sont résidents (tableau 7.2). Ces données sont cohérentes avec celles du tableau précédent qui montrent que les femmes attendent plus longtemps avant de venir aux études: elles auront eu plus de temps que les hommes pour obtenir leur statut de citoyenne canadienne.

---

3 Monique Ouellette , *L'éducation des adultes et les communautés culturelles dans les commissions scolaires.* Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, 1989, 260 p. + ann.

Programme spécial pour revendicatrice, revendicateur?

Les données non ventilées par sexe ou groupe linguistique font état de dix-huit revendicatrices, revendicateurs de statut de réfugié, dont treize au collège de Saint-Laurent et quatre au collège de Rosemont. Est-ce là un effet du hasard ou existe-t-il des programmes particuliers à l'intention de cette catégorie de personnes au moins au collège de Saint-Laurent? On sait que leurs études ne sont aucunement subventionnées par le gouvernement et qu'elles doivent défrayer en entier leurs droits de scolarité.

La résidence permanente

Ces mêmes données (non présentées ici) indiquent que le cégep de Saint-Laurent a la proportion la plus élevée de résidents permanents (31,2 % avec 279 personnes), suivi du cégep de Bois-de-Boulogne (14,1%, 158 personnes) et du cégep de Rosemont (6,2%, 98 personnes). Les deux autres cégeps participants en comptent moins de 2 % chacun.

Les visiteuses, les visiteurs

On s'étonnera peu, par contre, que six des neuf visiteuses, visiteurs se trouvent au cégep de l'Outaouais étant donné la proximité du corps diplomatique étranger. Les trois autres sont inscrits au cégep de Rosemont.

8 - Groupe ethnique d'identification

Question 8: À quel groupe ethnique vous identifiez-vous le plus?

39 groupes ethniques minoritaires

Outre les groupes québécois et canadiens (anglais et français) ou acadien, 39 groupes ethniques ont été mentionnés comme groupes auxquels les étudiantes, les étudiants adultes s'identifiaient le plus. Viennent en tête les groupes haïtien et libanais, suivis des groupes vietnamien, italien et arménien, lesquels comptent tous

plus de 25 personnes. Sept autres en comptent quinze ou plus. (Tableau 8.1)

Identités ethniques différentes des pays de naissance ...

Parmi les groupes qui comptent cinq personnes ou plus, les ressortissantes, les ressortissants de huit d'entre eux s'identifient uniquement aux groupes linguistiques autres qu'anglophone ou francophone. Il n'est pas impossible que certains se soient identifiés aux groupes québécois ou canadiens; cela est même probable étant donné les différences marquées entre les nombres de ce tableau et ceux des naissances dans d'autres pays, différences trop grandes pour ne dépendre que de la ventilation par groupe linguistique. Ainsi, par exemple, 30 personnes sont nées en Algérie, mais huit seulement s'identifient comme algériennes; 312 sont nées en Haïti et 185 se disent haïtiennes; 86 sont nées au Vietnam, 56 s'identifient à ce groupe ethnique.

... sauf exceptions

Ici encore, le groupe ethnique italien est plus nombreux que celui des personnes nées en Italie: 36 contre 24; trois personnes sont nées en Grèce et dix s'identifient au groupe grec. Au sujet des groupes arménien et juif, nous n'avons pas d'indication quant au lieu de naissance ou à la première langue apprise.

Le tableau 8.2 montre que 16 et 10 allophones disent appartenir aux groupes canadien-anglais et québécois-anglophone respectivement, contre 159 et 112 pour les groupes québécois-francophone et canadien-français.

Un allophone sur trois s'identifie aux groupes ethniques majoritaires

Le tiers des femmes s'identifient aux groupes québécois/ canadiens/acadien pendant que la proportion est légèrement inférieure chez les hommes (tableau 8.3). Dans l'ensemble, 31,7 % de cette population s'identifie à ces groupes et 68,3 % aux autres groupes ethniques.

L'identification ethnique selon le sexe

Les femmes, dans leur ensemble, s'identifient en plus grande proportion aux groupes ethniques québécois/canadiens/ acadien que les hommes (88,8 % contre 83,1 %, tableau 8.4). Chez les allophones, cependant, les femmes s'identifient dans une moindre mesure à ces groupes que les hommes: 4,7 % contre 6,1%. Et 11,2 % des femmes allophones disent s'identifier à des groupes autres, contre 16,9 % chez les hommes.

Diversité ethnique selon les collèges

Enfin, le tableau 8.5 montre la population des groupes ethniques d'identification pour chacun des établissements participants. Ceux de Saint-Laurent, de Bois-de-Boulogne et de Rosemont comptent respectivement 29, 27 et 26 groupes ethniques différents, représentant 298, 233 et 182 personnes. Le groupe haïtien est de loin le plus nombreux et il est aussi le plus fortement représenté aux collèges de Rosemont et de Bois-de-Boulogne; le groupe libanais vient en deuxième et c'est le groupe le plus important au collège de Saint-Laurent.

Concentrations dans les collèges

Comme dans les données sur le pays de naissance (tableau 3.4), on remarque ici une tendance à la concentration dans un seul collège d'une majorité des étudiantes, des étudiants de groupes ethniques. Au cégep de Saint-Laurent sont concentrés les groupes libanais, vietnamien, juif, marocain, polonais, chinois et roumain; au cégep de Bois-de-Boulogne, les groupes haïtien, arménien et syrien; au cégep de Rosemont, le groupe haïtien surtout. Une variété de groupes ethniques moins nombreux se retrouvent principalement aussi dans ces trois collèges. Notons que le cégep de l'Outaouais est le seul à compter une personne s'identifiant à un groupe ethnique amérindien.

9 - 10 - Niveau de scolarité complété

Question 9: Quel niveau de scolarité le plus élevé avez-vous complété au Canada?
Question 10: Si vous êtes né-e à l'extérieur du pays, quel niveau de scolarité le plus élevé aviez-vous complété avant d'arriver au Canada?

Scolarité complétée

La formulation de cette question ne nous permet pas de connaître le niveau de scolarité de chacune des personnes interrogées mais bien de savoir où elles ont complété les diplômes mentionnés.

Primaire et secondaire

Selon le tableau 9-10.1, un total de 44,9 % des femmes et de 32,3 % des hommes ont complété les niveaux primaire et secondaire à l'extérieur du pays; de plus, 34 % des femmes et 38,4 % des hommes n'ont complété aucun niveau de scolarité avant d'arriver au Canada (36,3 % des allophones).

Diplôme universitaire

Par ailleurs, le niveau de diplomation universitaire des femmes (8,9 % ici et 22,1 % à l'étranger) et plus encore celui des hommes (12,3 % et 36,3%) nous semblent très élevés; quelle proportion de ces personnes est inscrite à des cours seulement, notamment des cours de langues, et quelle proportion est inscrite à des programmes plus complets? Le questionnaire ne nous permet pas de le savoir, mais on peut présumer qu'une majorité est inscrite à des cours plutôt qu'à des programmes.

Selon le tableau 9-10.2, 50,4 % des répondantes, des répondants ont au moins une scolarité secondaire complétée au Canada; et l'autre moitié d'entre eux ont complété une scolarité collégiale ou universitaire, proportion très élevée ici aussi. Pour la scolarité complétée à l'étranger, les proportions sont de 44,3 % au

secondaire, et 55,8 % au collégial et à l'université. La scolarité à l'étranger est donc plus élevée que celle complétée au Canada, surtout au niveau universitaire: 31,8 % et 17,3%.

11 - Heures de cours

Question 11: À la fin de cette semaine, combien d'heures de cours aurez-vous eues au collège?

Les femmes ont plus d'heures de cours...

Les femmes allophones détiennent le record quant au nombre d'heures de cours par semaine: 21,3 % d'entre elles ont 13 heures ou plus, contre 18,6 % pour les hommes allophones, et 14,6 % et 10,3 % respectivement pour les hommes et les femmes du groupe anglophones/francophones (tableau 11.1).

... et les allophones plus que les anglophones/ francophones

Les allophones, globalement, sont plus nombreux à avoir 19 heures et plus de cours par semaine: 13,6 % contre 8,9 % pour le groupe anglophones/francophones.

Plus d'anglophones/ francophones ont moins de 10 heures

Ce dernier groupe est beaucoup plus nombreux dans les catégories de moins de 10 heures: 82,2 % au total, contre 65,3 % chez les allophones; et près des trois quarts (74 %) ont de 1 à 6 heures, contre un peu plus de la moitié chez les allophones (51 %).

Combien d'allophones dans des cours de CEIC?

La compilation actuelle des données relatives aux heures de cours ne nous permet pas de connaître le nombre et la proportion des allophones inscrits dans des cours de CEIC. Les données que nous avons présentement sont globales (tableau 11.2) et montrent

3,6 % des répondantes, des répondants dans ces catégories (25 à 27 heures), toutes langues confondues[4].

12 - Temps de voyagement

Question 12: Combien de temps consacrez-vous à l'aller-retour au collège?

Temps plus long pour les femmes allophones

Le tableau 12.1 indique clairement que les étudiantes, les étudiants allophones consacrent un temps plus élevé à l'aller-retour au collège que leurs collègues du groupe anglophones/ francophones: la moyenne du temps se situe entre 31 et 45 minutes, contre moins de 30 minutes chez ces derniers. Ici encore, les femmes allophones détiennent le record: 42 % d'entre elles mettent plus de 46 minutes à se rendre au collège et à en revenir; dans ces catégories, les hommes allophones comptent pour 35,4%, ce qui est nettement supérieur aux 24,8 % et 25 % des femmes et des hommes du groupe anglophones/francophones.

Une courbe irrégulière chez les allophones

Ce dernier groupe se concentre dans les catégories de 30 minutes et moins: 55,5 % contre 42,4 % chez les allophones. La courbe est régulière chez les premiers: elle atteint son sommet dans les 16-30 minutes et redescend à peu près régulièrement, avec une légère remontée pour la catégorie de plus de 75 minutes (graphique 12.2). Chez les allophones, elle est irrégulière: elle atteint aussi son sommet dans les 16-30 minutes, mais elle redescend et remonte deux fois dans les catégories suivantes chez les femmes, et une seule fois, moins marquée, chez les hommes.

---

4 Ces cours sont habituellement de 25 heures.

13 - 14 - Raison des études

Question 13: Pourquoi poursuivez-vous des études collégiales?
Question 14: Quelle est la raison principale pour laquelle vous poursuivez des études collégiales?

Les réponses à la question 13 ont été compilées pour l'ensemble de la population étudiante recensée, non pour les allophones seulement; on les retrouve au tableau 13 par ordre d'importance.

Un meilleur emploi

L'obtention d'un meilleur emploi est citée par 40,3 % des répondantes, des répondants comme raison de leur retour aux études. Toutefois, les raisons sont très variées et dans celles qui recueillent un pourcentage d'environ 25 % ou plus, on cite autant les raisons personnelles que celles qui ont trait aux études ou au travail. Ce sont cependant les tableaux de la question suivante qui peuvent éclairer sur l'importance réelle des différentes raisons.

Un meilleur emploi, un diplôme, l'université et les compétences

Le tableau 14.1 montre les raisons dans l'ordre de leur présentation dans le questionnaire. Pour les adultes allophones, hommes autant que femmes, la principale raison du retour aux études est l'obtention d'un meilleur emploi: 27 % chez les hommes et 30 % chez les femmes. L'obtention d'un diplôme vient en deuxième lieu, avec 16,6 % et 17,2 % respectivement. La préparation à l'université vient au troisième rang chez les femmes et au quatrième chez les hommes; c'est l'inverse pour l'accroissement des compétences, quatrième raison pour les femmes et troisième pour les hommes.

En général, les proportions suivantes sont assez semblables, sauf peut-être pour ce qui a trait à la nécessité de satisfaire le Centre

d'emploi: 2,6 % chez les femmes et 1 % chez les hommes; les nombres sont trop faibles pour retenir l'attention.

Le travail

Le tableau 14.3 regroupe les raisons de façon quelque peu arbitraire mais utile à la compréhension de la situation globale. Les raisons liées au travail obtiennent un pourcentage semblable chez les allophones et chez l'ensemble de la population recensée (46,9 % et 46,3 %); mais l'obtention d'un meilleur emploi est une raison du retour aux études plus importante pour les allophones (28,5%) que pour l'ensemble (20,9 %).

Les études

Les raisons liées aux études sont légèrement plus importantes pour les allophones (29,3 % contre 26,1 %) et le diplôme non reconnu est cité par 1,9 % seulement d'allophones, ce qui peut paraître étonnant.

Les raisons personnelles

Les raisons personnelles sont plus importantes pour l'ensemble que pour les allophones (24,1 % et 17,9 %); la satisfaction personnelle et l'amélioration de la culture générale comptent davantage pour les premiers, de même que le développement des habiletés. En revanche, l'amélioration du français est citée davantage par les allophones que par l'ensemble (4,3 % et 1,8 %), ce qui était évidemment prévisible.

15 - Sources d'information sur l'éducation des adultes

Question 15: Quelle source d'information vous a servi pour connaître les cours et les programmes de l'éducation des adultes?

Le libellé de la question était le suivant: «Au meilleur de votre souvenir, avant vos premières démarches pour vous inscrire à l'éducation des adultes du Collège, par quel moyen avez-vous appris qu'on y offrait des cours ou des programmes de formation qui pouvaient vous intéresser?»

Parents et amis d'abord, le S.E.A. ensuite

Selon le tableau 15.1, la source principale d'information des étudiantes, des étudiants allophones est celle des parents et des amis; plus du quart d'entre eux ont appris l'existence de cours ou de programmes de formation par eux (26,7 %); cette source vient au troisième rang pour l'ensemble de la population recensée (16,5 %). Une proportion presque aussi élevée (23,7 %) des allophones l'ont appris en s'informant à l'éducation des adultes, première source pour l'ensemble (24,9 %). La publicité de l'éducation des adultes joue également un rôle de premier plan pour l'ensemble (18 %) mais a été moins importante pour les allophones (13,8 %).

Des sources peu utilisées

Ce qui ressort clairement aussi, c'est que certaines sources ont été très peu utilisées par les allophones (moins de 5 %): les associations ethniques ou professionnelles, les journaux communautaires, Accès-cible ou le Cégéphone, les employeurs, les collègues de travail ou la Commission de formation professionnelle. Les collègues de travail, l'employeur et les journaux communautaires sont un peu plus utiles à l'ensemble, mais les autres sources restent très peu utilisées.

1° Sources collégiales
2° Parents et amis
3° Publicité

Le regroupement effectué au tableau 15.2 montre que les sources collégiales sont les plus importantes pour les allophones (29,2 %) mais viennent au deuxième rang pour l'ensemble (30,6 %). La source personnelle que constituent les parents et amis des allophones vient immédiatement après (26,7 %), alors qu'elle est beaucoup moins importante pour l'ensemble (16,5 %).

La publicité ne vient qu'au troisième rang chez les allophones (26,4 %) alors qu'elle est de loin la source la plus importante pour l'ensemble de la population recensée (34,1 %). Les sources gouvernementales sont beaucoup moins utilisées, mais quand même presque deux fois plus importantes chez les allophones que chez l'ensemble (9,5 % contre 5,9 %). On voit aussi une différence marquée entre l'utilisation des sources professionnelles chez les allophones (7 %) et chez l'ensemble (12,4 %).

16-17 Raisons du choix de ce collège

Question 16: Quelles raisons peuvent avoir influencé votre décision de venir dans ce collège-ci?
Question 17: Quelle est la raison principale qui a influencé votre décision de venir dans ce collège-ci?

Collège le plus près pour l'ensemble des adultes

Plus de la moitié des personnes recensées citent la proximité du collège de leur résidence comme raison du choix de l'établissement (52,8 %); c'est, de loin, la raison principale du choix puisque la raison qui vient en deuxième lieu n'obtient que 30 % des faveurs («Ce collège offre le programme»). Ici encore, comme à la question 13, les raisons multiples n'ont pas été ventilées par groupe linguistique.

Proximité moins importante pour les allophones

Si la raison la plus importante dans le choix du collège, tant pour les allophones que pour l'ensemble de la population recensée, est celle de la proximité du lieu de résidence (tableau 17.1), cette importance est toutefois moins grande pour les allophones que pour l'ensemble: 26,2 % contre 36,7 %.

Le programme

Le fait que le collège offre le programme, d'une part, et de l'autre, le fait qu'il soit le seul à l'offrir retient les suffrages de 31,2 % des allophones et de 33,2% de l'ensemble. Le programme représente donc une raison très importante du choix tant pour les allophones que pour les anglophones/francophones et ce, dans des proportions comparables.

La réputation du collège

La réputation du collège compte davantage pour les allophones: avec 21,4 % des suffrages, elle se place au deuxième rang, alors qu'elle vient au quatrième rang, avec 12,? % des suffrages, pour l'ensemble de la population.

Les autres raisons se retrouvent sensiblement aux mêmes rangs pour les deux groupes, avec des différences de pourcentages mineures.

Des différences entre groupes linguistiques et entre sexes

Trois raisons présentent des différences marquées entre les sexes et entre les groupes linguistiques (tableau 17.2). La différence dans l'importance accordée à la proximité du lieu de résidence apparaît ici clairement: elle est plus grande chez les femmes des deux groupes linguistiques que chez les hommes, d'une part, et elle est de beaucoup supérieure chez les anglophones/francophones que chez les allophones. Que le collège soit le seul à offrir le programme compte davantage pour les hommes que pour les femmes, et ici encore, plus pour les anglophones/francophones que pour les allophones. Enfin, la recommandation par d'autres

a légèrement plus de poids chez les allophones que chez les anglophones/ francophones, et plus chez les femmes des deux groupes que chez les hommes.

Réputation et connaissances, choix pédagogique raisons pratiques

Au tableau 17.3, nous avons regroupé les raisons par grandes catégories: réputation et connaissances, choix pédagogique, raisons pratiques et autres raisons. Chez les allophones, les trois catégories de raisons viennent à peu près à égalité, variant seulement entre 32,2 % et 33,9 %. Les distinctions sont beaucoup plus marquées chez l'ensemble de la population pour qui les raisons pratiques viennent en premier (38,8 %) et les raisons pédagogiques en deuxième (34,4 %); les raisons ayant trait à la réputation et aux connaissances ne recueillent que le cinquième des suffrages (20,5 %).

18 - Diplôme visé

Question 18: Jusqu'à l'obtention de quel diplôme avez-vous l'intention de demeurer aux études?

Diplôme universitaire et D.E.C.: différences entre sexes

Le diplôme universitaire est le premier objectif des hommes allophones (27,3 %, tableau 18) et le D.E.C., le deuxième (19,2 %); chez les femmes allophones, le D.E.C. tient le premier rang (26 %) et le diplôme universitaire, le deuxième (23,8 %).

Allophones plus ambitieux

Dans les deux cas, les proportions sont de beaucoup plus élevées que dans le groupe anglophones/francophones, tout particulièrement pour ce qui est des femmes de ce groupe: seulement 18,5 % d'entre elles visent le diplôme universitaire et 14,5 %, le D.E.C; pour les hommes anglophones/francophones, les proportions sont de 23,9 % et de 16,5 %.

Femmes moins décidées

Dans les deux groupes, les femmes sont plus nombreuses à n'être pas encore décidées: 23,6 % chez les allophones et 24,2 % chez le groupe anglophones/francophones; les hommes sont moins nombreux dans cette catégorie: 19,8 % et 18 %. Cette réponse est la première en importance du groupe anglophones/francophones.

Plus d'intérêt pour les diplômes chez les allophones

Une proportion deux fois plus grande du groupe anglophones/ francophones n'est intéressée par aucun diplôme: 16,9 %, contre 8,4 % chez les allophones.

Moins d'intérêt chez les femmes allophones pour les autres diplômes

Les reconnaissances collégiales officielles autres que le D.E.C. (A.E.C., C.E.C., attestation de participation au cours) intéressent moins les femmes allophones que les femmes du groupe anglophones/francophones, tout particulièrement les A.E.C.: 4,8 % contre 11,9 %.

Cohérence avec les raisons du retour aux études

Donc, une plus grande proportion d'allophones que d'anglophones/francophones visent les diplômes, universitaires et D.E.C.; les allophones accordent une moins grande importance aux reconnaissances officielles autres que le D.E.C., surtout chez les femmes, et un peu plus du cinquième d'entre eux, comme leur contrepartie, ne sont pas encore fixés.

Ces données concordent assez bien avec les raisons du retour aux études (question 14) bien qu'une proportion moins élevée visait le diplôme et la préparation à l'université: 16,9 % et 10,5 % pour un total de 27,5 %, contre un total de 48,1 % pour la question 18. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'il s'agissait de la *principale* raison du retour aux études; leur premier choix, obtenir un meilleur emploi, pouvait aussi entraîner la nécessité du diplôme recherché à la question 18.

19 - Compétence en français

Question 19: Comment évaluez-vous votre compétence en français?

Français écrit et parlé

Les quatre premières sous-questions portent sur le français écrit (difficulté à lire les textes, obligation de consulter le dictionnaire pour comprendre un texte à lire, fautes dans les textes à rédiger et limites du vocabulaire dans la composition), et les deux dernières, sur le français parlé (possibilité de conversations amicales et de participation aux discussions en classe). Pour les quatre premières sous-questions, la réponse positive est obtenue par le *rarement* ou *jamais vrai,* et pour les deux dernières, par l'inverse: *toujours* ou *souvent vrai.*

Plus de facilité pour lire que pour écrire

Le tableau 19.1 montre une compétence en français des allophones plus grande pour la lecture que pour la rédaction, ce qui était prévisible; moins de 15 % ont de la difficulté à lire les textes et un peu plus de 20 % doivent consulter le dictionnaire *toujours* ou *souvent.* Les fautes dans la rédaction sont le plus grand problème: 32 % en font *souvent* beaucoup, et 8,6 % en font *toujours* beaucoup; le vocabulaire est limité pour 42,6 %, soit une proportion légèrement supérieure à celle des fautes.

Limites des réponses

Pour ce qui est du français parlé, 15,2 % éprouvent de la difficulté dans les conversations amicales, et 19 % dans les discussions en classe. Dans le groupe anglophones/francophones, les données sont de 9,2 % et de 12 % respectivement, ce qui a de quoi étonner. Les anglophones ne comptant que pour 2,1 % de l'ensemble de la population recensée, on est porté à croire que les questions ont été mal comprises: on aura répondu en tenant compte non seulement de la connaissance du français, mais aussi des difficultés à

avoir des amies, des amis au collège pour avoir de telles conversations, et peut-être aussi, de la timidité devant les discussions en classe, timidité due à la langue ou, peut-être, à d'autres facteurs notamment culturels.

Ressemblances entre groupes linguistiques

Le graphique 19.3 compare les réponses des allophones et celles des anglophones/francophones. Il permet de constater que les forces et les faiblesses des deux groupes se retrouvent aux mêmes endroits, les courbes étant presque parallèles avec des accents plus prononcés pour les difficultés des allophones. Ce sont les fautes dans les textes à rédiger qui posent le plus fréquemment problème, le vocabulaire limité venant au deuxième rang.

20 - Situation de travail

Question 20: Quelle est votre situation actuelle par rapport au marché du travail?

La moitié des allophones travaillent...

Chez les allophones, les hommes travaillent davantage à temps plein, les femmes, à temps partiel (tableau 20); mais si on additionne les deux sortes de travail, les proportions sont à peu près égales, légèrement supérieures chez les hommes: 52,5 % et 50,1 %. Les femmes sont par contre moins nombreuses au chômage ou à la recherche d'un emploi (19,4 % contre 27,5 %) et plus nombreuses à être sans travail et ne cherchant pas d'emploi (9,2 % et 2,8 %). Enfin, elles sont un peu plus nombreuses aux études payées par le gouvernement: 14,2 % contre 12,9 %.

... contre près des trois quarts des anglophones/francophones

Les proportions sont assez différentes pour le groupe anglophones/francophones. Les hommes et les femmes au travail sont plus nombreux (72,7 % et 70,6 %), bien que, là aussi, les femmes travaillent davantage à temps partiel (15,6 % contre 12,8 %). Le

pourcentage d'études payées par le gouvernement est de moitié inférieur dans ce groupe: 6,8 % contre 13,6 % chez les allophones. Les proportions des personnes en chômage ou à la recherche d'un emploi et des personnes sans travail ne cherchant pas d'emploi sont, quant à elles, de beaucoup inférieure chez les anglophones/ francophones: un total de 14,3 % contre 29,5 %.

Des questions

Dans l'ensemble, donc, la situation de travail est beaucoup moins favorable chez les allophones que chez les anglophones/ francophones. Est-ce par choix? On peut en douter pour les 23,5 % qui se déclarent en chômage ou à la recherche d'un emploi; ce peut en être un pour les 9,2 % de femmes allophones qui n'en cherchent pas, mais cela peut aussi être une indication de leur difficulté à s'insérer sur le marché du travail.

Des réponses à ces questions ne pourraient être trouvées qu'en interrogeant un échantillon d'allophones; elles permettraient par le fait même de vérifier si les cours offerts sont véritablement axés sur leurs besoins d'emplois, premier motif, ne l'oublions pas, du retour aux études. Le volet 2 de la recherche, qui permettra des échanges avec les organismes des minorités ethniques, apportera peut-être un début d'éclairage.

21 - Heures de travail

Question 21: Pendant combien d'heures par semaine occupez-vous présentement un emploi rémunéré?

Fiabilité limitée des réponses

Un grand nombre de répondantes, de répondants ont ignoré cette question, tout particulièrement chez les allophones; ceux-ci n'ont répondu que dans une proportion de 65,9 % contre 82,3 % chez le groupe anglophones/francophones (tableau 21). Il nous faut donc

être prudents dans l'analyse des données et les voir comme une indication de la situation plutôt qu'un portrait fidèle, d'autant plus que les proportions diffèrent du tableau 20 au tableau 21.

Plus de 31 heures de travail pour la moitié des allophones

Près de la moitié des femmes allophones déclarent travailler plus de 31 heures (49 %) et 57,6 % des hommes sont dans cette catégorie; au total, les proportions sont de 53,6 % des répondantes, des répondants allophones contre 66,1 % chez le groupe anglophones/ francophones.

On se rappellera qu'à la question 20, seulement 38,8 % des allophones (378) disaient travailler à temps plein, alors que 356 disent travailler 31 heures et plus, ce qui est généralement considéré comme du travail à temps plein. Il se peut qu'à la question 20, certains aient répondu selon le genre d'emploi qu'ils occupaient (considéré par l'employeur comme étant à temps partiel) plutôt que selon le nombre total hebdomadaire d'heures travaillées; et des répondantes, des répondants peuvent cumuler deux ou trois emplois à temps partiel sans occuper un poste à temps plein, ce qui pouvait les amener à dire qu'ils travaillaient à temps partiel.

Moins de 5 heures pour 1/5 d'entre eux

Un peu plus du cinquième des allophones travaillent moins de 5 heures, proportion beaucoup plus faible chez les anglophones/ francophones (21,6 % contre 15 %); près du tiers travaillent 15 heures ou moins chez les allophones, un peu plus du cinquième chez les anglophones/francophones (30,2 % et 20,3 %). Dans l'ensemble, 64 % des allophones et 75 % des anglophones/ francophones travaillent plus de 20 heures, . On se rappellera (question 11) que les allophones sont plus nombreux à avoir 19 heures et plus de cours par semaine.

22 - Revenu du ménage

Question 22: Pouvez-vous nous indiquer à combien environ s'est élevé le revenu de votre ménage pour l'année 1991?

Les femmes gagnent moins, les allophones aussi

Le tableau du revenu des ménages (tableau 22.1) montre qu'une certaine différence existe entre les sexes, les femmes des groupes allophone comme anglophones/francophones ayant des revenus moins élevés que les hommes. Toutefois, chez les allophones des deux sexes, la médiane se retrouve dans les catégories de 10 001 à 20 000 $, alors que chez les femmes du groupe anglophones/ francophones, elle se situe dans la catégorie des 25 001 à 30 000 $, et chez les hommes de ce groupe, dans la catégorie des 30 001 à 35 000 $. Chez les allophones, les hommes sont néanmoins plus nombreux dans les catégories de moins de 20 000 $ et dans celles de plus de 30 000 $; c'est aussi le cas du groupe anglophones/ francophones, où les hommes sont plus nombreux dans les catégories de moins de 20 000 $ et de plus de 25 000 $.

Différences plus grandes entre les groupes linguistiques qu'entre les sexes

Les différences sont donc beaucoup plus considérables entre les groupes linguistiques qu'entre les sexes. 22,2 % des anglophones/ francophones déclarent des revenus de plus de 50 000 $ et 32,9 %, un revenu de 20 000 $ et moins; ces pourcentages chez les allophones sont de 4,6 % et de 68,7 %. Le graphique 22.2 illustre bien cette différence, avec les sommets des courbes aux extrêmes de l'échelle des revenus.

Pour avoir une meilleure idée de la situation financière des répondantes, des répondants, il faudrait croiser ces données avec celles du tableau suivant, portant sur le nombre de personnes que ces revenus servent à soutenir. Mais déjà avec le tableau 22.1 et le graphique 22.2, on peut voir que les allophones en particulier se

retrouvent en grande majorité dans des conditions extrêmement précaires[5].

23 - Nombre de personnes soutenues

Question 23: Combien de personnes ce revenu sert-il à supporter?

Charge plus lourde pour les femmes allophones

Le tableau 23 montre la répartition des groupes allophones et anglophones/francophones selon le nombre de personnes que le revenu sert à soutenir. La situation des femmes allophones ressort clairement: elles ne sont que 27,3 % à être seules soutenues par leur revenu; 33,5 % des hommes allophones sont dans cette situation. Les proportions sont de 40,9 % chez leurs consœurs du groupe anglophones/francophones et de 46,4 % chez les hommes de ce groupe.

Les femmes allophones sont plus nombreuses à soutenir trois personnes ou plus avec un seul revenu: un total de 53,9 % ont trois personnes et plus à charge, contre 45,2 % chez les hommes allophones; les femmes et les hommes du groupe anglophones/ francophones suivent loin derrière avec 33,9 % et 30,6 % respectivement. Chez ce dernier groupe, les femmes sont plus nombreuses dans toutes les catégories, sauf dans celle d'une seule personne.

---

5 Il nous est impossible, dans le cadre du présent mandat, d'étudier les données propres à chacun des collèges participants; toutefois, un rapide coup d'œil aux données brutes montre des disparités intéressantes sur le plan des revenus, avec des concentrations importantes dans les bas niveaux aux cégeps de Rosemont et de Saint-Laurent et dans les hauts niveaux aux cégeps Édouard-Montpetit et de l'Outaouais. Il serait intéressant de voir également, par collège, les autres données socio-économiques de ces populations.

Charge plus lourde pour les allophones

L'ensemble de la situation accuse des différences marquées entre les allophones et leur contrepartie anglophones/francophones. Près de la moitié des allophones ont trois personnes et plus, contre 32,6 % dans l'autre groupe, et 69,4 % en ont deux ou plus, contre 57 % dans le groupe anglophones/francophones.

Situation économique difficile pour les allophones

Les allophones, hommes et femmes et surtout ces dernières, ont donc une charge financière plus lourde, avec des revenus considérablement inférieurs à ceux du groupe anglophones/francophones. Un croisement de ces données montrerait une situation économique sûrement très difficile pour une bonne partie d'entre eux.

Addendum:

Les minorités ethniques en éducation des adultes dans les collèges participants

Les minorités ethniques dans les collèges participants

Nous ajoutons un tableau (tableau 24) qui présente quelques données sur les minorités ethniques dans les collèges participants, en indiquant les pourcentages d'étudiantes, d'étudiants nés à l'extérieur du Canada et du Québec, de ceux dont la langue d'origine n'est pas le français, ou n'est ni le français ni l'anglais, et de ceux qui s'identifient à des groupes ethniques autres que canadiens, québécois ou acadien.

Taux plus élevés à Bois-de Boulogne et à Saint-Laurent

On voit que les cégeps de Saint-Laurent et de Bois-de-Boulogne ont des taux plus élevés que la moyenne dans chacun des domaines; celui de Rosemont se rapproche de cette moyenne. Le collège de Saint-Laurent est le seul où les personnes nées ailleurs qu'au Canada ou au Québec sont en majorité: 54,8 %. Bois-de-Boulogne suit de loin, avec un peu moins du tiers (29,2 %) et Rosemont, avec

moins du cinquième (18,9 %). Les collèges Édouard-Montpetit et de l'Outaouais ont moins de 10 % chacun (7,3 % et 4,8 %).

Plus de pays que de langues ou d'ethnies *autres*

On note également que, sauf au cégep de l'Outaouais, le nombre de personnes nées ailleurs qu'au Canada ou au Québec est plus élevé que celui des personnes ayant des langues premières autres que le français ou l'anglais. Et ce dernier nombre est lui aussi supérieur au nombre de personnes qui s'identifient à des ethnies autres que canadiennes, québécoises ou acadienne. Nous avions fait mention de ce fait dans nos commentaires sur les questions spécifiques.

La langue

Dans l'ensemble des collèges participants, le cinquième (19,9 %) des étudiantes, des étudiants adultes indiquent une langue autre que le français comme première langue apprise et encore comprise, ce qui a des conséquences évidentes du point de vue de l'enseignement. Aux cégeps de Saint-Laurent et de Bois-de-Boulogne, les proportions sont plus élevées: près de la moitié dans le premier cas (49,3 %) et plus du quart dans le second (26,1 %).

L'ethnie d'identification

Bien que les pourcentages relatifs à cette question soient plus faibles que ceux des trois autres, la proportion reste élevée aux cégeps de Saint-Laurent (35,3 %) et de Bois-de-Boulogne (21,3 %).

Les portraits de chacun

Mais les portraits véritables de chacun des collèges participants restent à dresser; si certains des tableaux de ce rapport donnent des indications, une étude plus fine est nécessaire pour connaître leurs situations respectives.

LES TABLEAUX

Question 1: Êtes-vous une femme? ..... Êtes-vous un homme? ....

Tableau 1.1 - Population étudiante selon le sexe

	ALLOPHONES		ENSEMBLE	
	N.	%	N.	%
Femmes	600	50,2	3288	58,3
Hommes	596	49,8	2355	41,7
Total	1196	100,0	5643	100,0

Tableau 1.2 - Distribution par sexe dans chacun des collèges participants

COLLÈGES	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	N.	%	N.	%	Total	%
Bois-de-Boulogne	716	64,1	401	35,9	1117	19,8
Édouard-Montpetit	863	66,4	436	33,6	1299	23,0
Outaouais	417	51,4	394	48,6	811	13,4
Rosemont	960	61,2	608	38,8	1568	27,8
Saint-Laurent	332	39,2	516	60,8	848	15,0
Total	3288	58,3	2355	41,7	5643	100,0

Question 2: En quelle année êtes-vous né-e?

Tableau 2 - Année de naissance
par sexe et par groupe linguistique

ANNÉES	ÂGES	FEMMES		HOMMES		TOTAL		
		N.	%/sexe	N	%/sexe	N.	%	%cum*
ALLOPH.								
1968 - 1974	18 - 24 ans	93	19,9	78	16,0	171	17,9	17,9
1958 - 1967	25 - 34 ans	186	39,8	197	40,5	383	40,2	58,1
1948 - 1957	35 - 44 ans	146	31,3	134	27,6	280	29,4	87,5
1938 - 1947	45 - 54 ans	37	7,9	58	11,9	95	10,0	97,5
1928 - 1937	55 - 64 ans	3	0,6	16	3,3	19	2,0	99,5
1927 et avant	65 ans et +	2	0,4	3	0,6	5	0,5	100,0
Total		467	100,0	486	100,0	953	100,0	
ANG./FRAN.								
1968 - 1974	18 - 24 ans	611	22,1	496	27,3	1 107	24,2	24,2
1958 - 1967	25 - 34 ans	892	32,3	654	36,0	1 546	33,8	57,9
1948 - 1957	35 - 44 ans	755	27,3	423	23,3	1 178	25,7	83,6
1938 - 1947	45 - 54 ans	356	12,9	171	9,4	527	11,5	95,2
1928 - 1937	55 - 64 ans	115	4,2	49	2,7	164	3,6	98,7
1927 et avant	65 ans et +	32	1,2	26	1,4	58	1,3	100,0
Total		2 761	100,0	1 819	100,0	4 580	100,0	

* les pourcentages cumulatifs sont calculés à partir des nombres absolus plutôt qu'à partir des pourcentages, ce qui entraîne une légère différence avec les totaux de pourcentages; il en sera de même dans les autres tableaux présentant de tels pourcentages cumulatifs.

Question 3: Dans quel pays êtes-vous né-e?

Tableau 3.1 - Distribution selon le pays de naissance relativement à la population née ailleurs * et à l'ensemble**

	N.	% **	% *		N.	% *	% **
Algérie	30	0,5	2,4	Canada	316	5,6	
Bénin	1	0,0	0,1	Québec	4 121	72,7	
Cameroun	1	0,0	0,1	États-Unis	11	0,2	0,9
Égypte	46	0,8	3,7	Mexique	10	0,2	0,8
Gabon	2	0,0	0,2	**Total Am. Nord ****	**4 458**	**78,6**	
Ghana	1	0,0	0,1	**Total Am. Nord ***	**21**	**0,2**	**1,7**
Guinée	2	0,0	0,2				
Madagascar	8	0,1	0,6	Chine populaire	3	0,1	0,2
Mali	1	0,0	0,1	Inde	5	0,1	0,4
Maroc	53	0,9	4,3	Iran	12	0,2	1,0
Maurice	5	0,1	0,4	Israël	4	0,1	0,3
Mozambique	1	0,0	0,1	Kampuchea	18	0,3	1,5
Togo	1	0,0	0,1	Laos	10	0,2	0,8
Tunisie	10	0,2	0,8	Liban	197	3,5	16,0
Zaïre	4	0,1	0,3	Palestine	1	0,0	0,1
Afrique	**166**	**2,9**	**13,5**	Sri Lanka	2	0,0	0,2
				Syrie	28	0,5	2,3
Cuba	1	0,0	0,1	Taïwan	2	0,0	0,2
El Salvador	25	0,4	2,0	Viet-Nam	86	1,5	7,0
Guatémala	12	0,2	1,0	**Asie**	**368**	**6,5**	**29,8**
Haïti	312	5,5	25,3				
Martinique	4	0,1	0,3	Allemagne	6	0,1	0,5
Nicaragua	1	0,0	0,1	Angleterre	2	0,0	0,2
Panama	2	0,0	0,2	Arménie	1	0,0	0,1
Rép. dominicaine	1	0,0	0,1	Belgique	11	0,2	0,9
Am. cent.Caraïbes	**358**	**6,3**	**29,0**	Bulgarie	10	0,2	0,8
				Écosse	3	0,1	0,2
Argentine	6	0,1	0,5	Espagne	9	0,2	0,7
Bolivie	2	0,0	0,2	Ex-U.R.S.S.	6	0,1	0,5
Brésil	5	0,1	0,4	Finlande	1	0,1	0,1
Chili	21	0,4	1,7	France	79	1,4	6,4
Colombie	11	0,2	0,9	Grèce	3	0,1	0,2
Équateur	3	0,1	0,2	Hongrie	7	0,1	0,6
Pérou	19	0,3	1,5	Italie	24	0,4	1,9
Uruguay	4	0,1	0,3	Pologne	25	0,4	2,0
Vénézuela	1	0,0	0,1	Portugal	12	0,2	1,0
Amérique du Sud	**72**	**1,3**	**5,8**	Roumanie	41	0,7	3,3
				Suisse	2	0,0	0,2
				Tchécoslovaquie	6	0,1	0,5
				Turquie	1	0,0	0,1
				Europe	**249**	**4,4**	**20,2**
				Grand total **	**5 671**	**100,0**	
				Total *	**1 234**	**21,8**	**100,0**

* excluant le Canada et le Québec. ** incluant le Canada et le Québec.

Tableau 3.2 - Pays de naissance
(selon l'importance de la représentation)

	N.	% **	% *		N.	% *	% **
Maroc (5)	53	0,9	4,3	Liban (2)	197	3,4	16,0
Égypte (6)	46	0,8	3,7	Viet-Nam (3)	86	1,5	7,0
Algérie (8)	30	0,5	2,4	Syrie (9)	28	0,5	2,3
Autres	37	0,7	3,0	Kampuchea (14)	18	0,3	1,5
Total Afrique	**166**	**2,9**	**13,5**	Iran	12	0,2	1,0
				Autres	27	0,5	2,2
Haïti (1)	312	5,4	25,3	**Asie**	**368**	**6,5**	**29,8**
El Salvador (10)	25	0,4	2,0				
Guatémala	12	0,2	1,0	France (4)	79	1,4	6,4
Autres	9	0,2	0,7	Roumanie (7)	41	0,7	3,3
Tot. Am. cent-Car.	**358**	**6,3**	**29,0**	Pologne (10)	25	0,4	2,0
				Italie (11)	24	0,4	1,9
Chili (12)	21	0,4	1,7	Portugal	12	0,2	1,0
Pérou (13)	19	0,3	1,5	Autres	68	1,2	5,5
Autres	32	0,6	2,5	**Europe**	**249**	**4,4**	**20,2**
Total Am. du Sud	**72**	**1,3**	**5,8**				
Canada	316	5,6	---				
Québec	4 121	72,7	---				
Autres	21	0,2	1,7				
Total Am. Nord**	**4 458**	**78,6**		**Total ****	**5 671**	**100,0**	---
Total Am. Nord*	**21**	**0,2**	**1,7**	**Total ***	**1 234**	**21,8**	**100,0**

*excluant le Canada et le Québec. **incluant le Canada et le Québec.
Les chiffres entre parenthèses indiquent l'ordre d'importance numérique des pays.

Tableau 3.3 - Pays de naissance autres que le Canada et le Québec, selon le sexe

	F	H	Total		F	H	Total
Algérie	9	21	30	Pays de l'Amérique			
Égypte	22	23	45	du Nord *	11	10	21
Maroc	20	32	52	**Am. du Nord ***	**11**	**10**	**2**
Autres pays d'Afrique	9	24	33				
Afrique	**60**	**100**	**160**	Iran	5	7	12
				Kampuchea	5	12	17
El Salvador	13	10	23	Liban	84	105	189
Haïti	193	112	305	Syrie	13	11	24
Autres pays de la rég.	7	12	19	Viet-Nam	37	48	8
Am. centrale - Car.	**213**	**134**	**347**	Autres pays d'Asie	15	14	29
				Asie	**159**	**197**	**356**
Chili	11	10	21				
Pérou	7	12	19	France	43	36	79
Autres pays de la rég.	16	16	32	Italie	114	24	238
Amérique du Sud	**34**	**38**	**72**	Pologne	14	8	22
				Roumanie	16	23	39
				Autres pays de la rég.	40	36	76
				Europe	**123**	**117**	**240**
				Total	**600**	**596**	**1 196**

* excluant le Canada et le Québec.

Tableau 3.4 - Pays de naissance selon les collèges

PAYS	TOTAL	B.-DE-B.	ED.MON.	OUTA.	ROSEM.	ST-L.
Haïti	312	109	26	4	115	58
Liban	197	64	3	0	13	117
Vietnam	86	8	7	0	25	46
France	79	11	12	9	31	16
Maroc	53	3	7	4	10	29
Égypte	46	26	2	1	3	14
Roumanie	41	6	1	1	1	32
Algérie	30	4	1	0	5	20
Syrie	28	21	0	0	0	7
Pologne	25	2	1	0	4	18
Italie	24	12	1	1	5	5
Autres (54 pays)	311	58	35	19	83	118
Totaux	1232	324	96	39	295	480
% des rép. valides	21,8	29,2	7,3	4,8	18,9	54,8

Tableau 3.5.1 - Population étudiante selon le sexe, le groupe linguistique et le lieu de naissance

	FEMMES			HOMMES			ENSEMBLE	
ALLOPHONES	N.	%/sexe	%/total	N.	%/sexe	%/total	N.	%/total
Nés hors Canada	455	14,1	8,2	468	20,2	8,4	923	16,6
Nés au Canada	27	0,8	0,5	20	0,9	0,4	47	0,8
Sous-total	482	14,9	8,7	488	21,1	8,8	970	17,5
ANGL./FRANC.								
Nés hors Canada	138	4,3	2,5	115	5,0	2,1	253	4,6
Nés au Canada	2616	80,8	47,2	1709	73,9	30,8	4325	78,0
Sous-total	2754	85,1	49,6	1824	78,9	32,9	4578	82,5
Grand total	3236	100,0	58,3	2312	100,0	41,7	5548	100,0

Tableau 3.5.2 - Population étudiante selon le sexe, le lieu de naissance et le groupe linguistique

	FEMMES			HOMMES			ENSEMBLE	
NÉS HORS CAN.	N.	%/sexe	%/total	N.	%/sexe	%/total	N.	%/total
Allophones	455	14,1	8,2	468	20,2	8,4	923	16,6
Anglais/franç.	138	4,3	2,5	115	5,0	2,1	253	4,6
Sous-total	593	18,3	10,7	583	25,2	10,5	1176	21,2
NÉS AU CANADA								
Allophones	27	0,8	0,5	20	0,9	0,4	47	0,8
Anglais/fr.	2616	80,8	47,2	1709	73,9	30,8	4325	78,0
Sous-total	2643	81,7	47,6	1729	74,8	31,2	4372	78,8
Grand total	3236	100,0	58,3	2312	100,0	41,7	5548	100,0

Autres langues: 95,2 % nés hors Canada; anglais/français: 4,8 % nés au Canada.

Question 4 : Votre mère est-elle née au Canada?
Votre père est-il né au Canada?

Tableau 4 - Population étudiante selon le sexe,
le groupe linguistique et le lieu de naissance des parents

ALLOPHONES	F	H	Total	%/gr.l.	%/tot.
Mère née hors Canada	485	496	981	97,3	17,5
Père né hors Canada	481	496	977	97,4	17,7
Mère née au Canada	14	13	27	2,7	0,5
Père né au Canada	13	13	26	2,6	0,5
ANGLAIS/FRANÇAIS					
Mère née hors Canada	175	158	333	7,2	5,9
Père né hors Canada	188	174	362	8,0	6,6
Mère née au Canada	2 594	1 671	4 265	92,8	76,1
Père né au Canada	2 521	1 627	4 148	92,0	75,2
ENSEMBLE					
Mère née hors Canada	660	654	1 314		23,4
Père né hors Canada	669	670	1 339		24,3
Mère née au Canada	2 608	1 684	4 292		76,6
Père né au Canada	2 534	1 640	4 174		75,7

Question 5: Quelle est la langue que vous avez apprise la première, dans votre enfance, et que vous comprenez toujours?

Tableau 5.1 - Langue apprise la première et encore comprise

LANGUES	N.	%*	%**	LANGUES	N.	%*	%**
Allemand	5	0,1	0,4	L. amérindiennes	2	0,0	0,2
Anglais	120	2,1	10,6	L. chinoises	11	0,2	1,0
Arabe	293	5,2	25,9	L. iraniennes	10	0,2	0,9
Arménien	19	0,3	1,7	Laotien	9	0,2	0,8
Bengali	2	0,0	0,2	Lingala	4	0,1	0,4
Bulgare	8	0,1	0,7	Malgache	1	0,0	0,1
Créole	242	4,3	21,4	Maurice	1	0,0	0,1
Espagnol	138	2,4	12,2	Néerlandais	2	0,0	0,2
Finnois	1	0,0	0,1	Peul	1	0,0	0,1
Français	4 558	80,1	----	Polonais	26	0,5	2,3
Grec	7	0,1	0,6	Portugais	20	0,4	1,8
Hébreu	5	0,1	0,4	Roumain	34	0,6	3,0
Hindi	3	0,1	0,3	Russe	3	0,1	0,3
Hongrois	9	0,2	0,8	Tamoul	2	0,0	0,2
Italien	53	0,9	4,7	Tchécoslovaque	6	0,1	0,5
Kabile	1	0,0	0,1	Ukrainien	1	0,0	0,1
Khmer	14	0,2	1,2	Vietnamien	78	1,4	6,9
				Total	5 689	100,0	
				Langues autres que le français	1 131	19,9	

* incluant le français ** excluant le français.

Tableau 5.2 - Langue apprise la première (autre que le français) selon les collèges

LANGUES	TOTAL	B.-DE-B.	ED.MON.	OUTA.	ROSEM.	ST-L.
Arabe	292	97	6	5	30	154
Créole	242	84	18	3	85	52
Espagnol	138	23	18	8	44	45
Anglais	120	20	20	28	32	20
Vietnamien	77	6	7	0	22	42
Italien	53	23	2	2	18	8
Roumain	34	5	1	1	1	26
Polonais	26	2	2	0	4	18
Portugais	20	2	3	3	5	7
Arménien	19	9	0	1	1	8
Autres	109	19	10	3	27	50
Nombre d'allophones	1 130	290	87	54	269	430
Réponses valides	5 688	1 113	1 322	812	1 568	873
% d'allophones	19,9	26,1	6,6	6,7	17,2	49,3
Nombre de langues autres	24	14	8	3	17	15

Question 6: Si vous êtes né-e à l'extérieur du pays, en quelle année êtes-vous arrivé-e au Canada?

Tableau 6.1- Population étudiante née à l'étranger selon l'année d'arrivée au Canada

ANNÉES D'ARRIVÉE	N.	%	% cum>	% cum<
1991[1]	160	13,2	13,2	100,0
1986 - 1990	436	35,9	49,1	86,6
1981 - 1985	175	14,4	63,5	50,8
1976 - 1980	175	14,4	77,9	36,5
1971 - 1975	144	11,8	89,7	22,1
1961 - 1970	96	7,9	97,5	10,3
1951 - 1960	26	2,1	99,7	2,5
Avant 1951	4	0,3	100,0	0,3
Total	1216	100,0		

Tableau 6.2 - Population étudiante née à l'étranger selon l'année d'arrivée au Canada (après 1985)

ANNÉES D'ARRIVÉE	N.	%	% cum>	% cum<
1991	160	13,1	13,1	51,1
1990	170	13,9	27,0	38,0
1989	109	8,9	36,0	24,0
1988	59	4,8	40,8	15,1
1987	50	4,1	44,9	10,2
1986	48	3,9	48,9	6,1
1985	27	2,2	51,1	2,2
Total	623	51,1		

[1] Le questionnaire ayant été rempli en février 1992, les quelques données de cette année ont été ignorées.

Tableau 6.3 - Année d'arrivée au pays,
selon le sexe et le groupe linguistique

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
ALLOPHONES	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%
1991	45	12,4	71	18,1	116	15,4
1986 - 1990	163	45,0	211	53,7	374	49,5
1981 - 1985	68	18,8	60	15,3	128	17,0
1976 - 1980	60	16,6	25	6,4	85	11,3
1971 - 1975	20	5,5	17	4,3	37	4,9
1970 et avant	6	1,7	9	2,3	15	2,0
Sous-total	362	100,0	393	100,0	755	100,0
%/total		74,3		78,8		76,6
ANGLO/FRANCO.						
1991	15	12,0	19	17,9	34	14,7
1986 - 1990	21	16,8	16	15,1	37	16,0
1981 - 1985	19	15,2	12	11,3	31	13,4
1976 - 1980	28	22,4	24	22,6	52	22,5
1971 - 1975	31	24,8	26	24,5	57	24,7
1970 et avant	11	8,8	9	8,5	20	8,6
Sous-total	125	100,0	106	100,0	231	100,0
%/total		25,7		21,2		23,3
Grand total	487	100,0	499	100,0	986	100,0

Question 7: Quel est votre statut légal au Canada?

Tableau 7.1 - Statut légal au Canada

STATUTS	N.	%
Citoyen canadien	4957	89,0
Résident permanent	571	10,3
Visiteur	9	0,2
Titulaire de permis de ministre	9	0,2
Revendicateur de statut de réfugié	18	0,3
Total	5564	100,0

Tableau 7.2 - Population étudiante allophone
selon le sexe et le STATUT LÉGAL AU CANADA

STATUTS	FEMMES			HOMMES			ENSEMBLE	
	N.	%/sexe	%/total alloph.	N.	%/sexe	%/total alloph.	N.	%/total alloph.
Citoyen canad.	290	57,9	28,6	223	43,5	22,0	513	50,6
Résident permanent	201	40,1	19,8	271	52,8	26,7	472	46,5
Revendic. de statut de réfugié	4	0,8	0,4	11	2,1	1,1	15	1,6
Autres*	6	1,2	0,6	8	1,6	0,8	14	1.4
Total	501	100,0	49,4	513	100,0	50,6	1014	100,0

* visiteur, titulaire de permis de ministre.

Question 8: À quel groupe ethnique vous identifiez-vous le plus?

TABLEAU 8.1 - Groupe ethnique d'identification selon le groupe linguistique

	Allo-phones	Anglo/ franco.	Total		Allo-phones	Anglo/ franco.	Total
Québécois-franco.	159	3 791	3 950	Juif	9	14	23
Québécois-anglo.	10	33	43	Libanais	132	11	143
Canad.-français	112	615	727	Marocain	22	1	23
Canad.-anglais	16	38	54	Polonais	17	---	17
Acadien	1	14	15	Portugais	9	3	12
Algérien	4	4	8	Roumain	16	1	17
Arménien	22	4	26	Salvadorien	21	---	20
Bulgare	5	---	5	Syrien	22	---	22
Chilien	14	---	14	Tunisien	6	---	6
Chinois	13	3	16	Vietnamien	53	3	56
Égyptien	12	---	12				
Grec	7	3	10	Autres ethnies:			
Haïtien	185	60	245	- africaines	7	---	7
Hongrois	6	3	9	- américaines	11	---	11
Iranien	7	---	7	- asiatiques	8	1	9
Italien	28	8	36	- européennes	3	---	3
				Total	937	4 610	5 547
				Total (autres*)	937	119	1 056

* autres que québécois, canadiens ou acadien.

Tableau 8.2 - Groupe ethnique d'identification
selon le groupe linguistique, par ordre d'importance numérique

	Allo-phones	Anglo/franco.	Total		Allo-phones	Anglo/franco.	Total
Québécois-franco.	159	3791	3950	Chilien	14	---	14
Canad.-français	112	615	727	Égyptien	12	---	12
Haïtien	185	60	245	Portugais	9	3	12
Libanais	132	11	143	Grec	7	3	10
Vietnamiens	53	3	56	Hongrois	6	3	9
Canad.-anglais	16	38	54	Algérien	4	4	8
Québécois-anglo.	10	33	43	Iranien	7	---	7
Italien	28	8	36	Tunisien	6	---	6
Arménien	22	4	26	Bulgare	5	---	5
Juif	9	14	23				
Marocain	22	1	23	Autres ethnies:			
Syrien	22	---	22	africaines	7	---	7
Salvadorien	21	---	21	américaines	11	---	11
Polonais	17	---	17	asiatiques	8	1	9
Roumains	16	1	17	européennes	3	---	3
Chinois	13	3	16				
Acadien	1	14	15	Total	937	4610	5547

Tableau 8.3 - Population étudiante allophone selon le sexe et le groupe ethnique d'identification

	FEMMES			HOMMES			ENSEMBLE	
	N.	%/sexe	%/total	N.	%/sexe	%/total	N.	%/total
Québ./can./acad.	149	33,4	16,4	139	30,0	15,3	288	31,7
Autres	297	66,6	32,7	324	70,0	32,6	621	68,3
Total	446	100,0	49,1	463	100,0	50,9	909	100,0

Tableau 8.4 - Population étudiante selon le sexe, le groupe linguistique et le groupe ethnique d'identification

	FEMMES			HOMMES			ENSEMBLE	
	N.	%/sexe	%/total	N.	%/sexe	%/total	N.	%/total
QUÉ./CAN./ACA.								
Autres langues	149	4,7	2,7	139	6,1	2,5	288	5,3
Anglais/franç.	*2682*	*84,2*	*49,0*	*1758*	*77,0*	*32,1*	*4440*	*81,2*
Sous-total	2831	88,8	51,8	1897	83,1	34,7	4728	86,5
AUTRES								
Autres langues	297	9,3	5,4	324	14,2	5,9	621	11,4
Anglais/franç.	*59*	*1,9*	*1,1*	*61*	*2,7*	*1,1*	*120*	*2,2*
Sous-total	356	11,2	6,5	385	16,9	7,0	741	13,5

Tableau 8.5 - Groupes ethniques d'identification selon les collèges, pour les groupes autres* comptant 15 personnes et plus

	TOTAL	BOIS-DE-B.	ED.MON.	OUTA.	ROSEM.	ST-L.
Haïtien	249	89	17	3	96	44
Libanais	145	49	3	0	7	86
Vietnamien	56	5	4	0	13	34
Italien	37	15	2	1	13	6
Arménien	26	15	1	0	0	10
Juif	24	3	1	0	2	18
Syrien	24	15	0	0	2	7
Marocain	23	0	2	2	8	11
Salvadorien	21	3	0	4	8	6
Chinois	19	5	2	0	3	9
Polonais	17	2	1	0	2	12
Roumain	17	3	1	1	1	11
Autres	117	31	10	6	27	44
Réponses valides	775	233	44	17	182	298
%	13,9	21,3	3,4	2,1	11,9	35,3
Nombre de groupes ethniques *autres*	27	16	6	4	15	17
Nombre total de groupes ethniques	39	27	16	9	26	29

* Autres que québécois, canadiens ou acadien.

Question 9: Quel niveau de scolarité le plus élevé avez-vous complété au Canada?

Question 10: Si vous êtes né-e à l'extérieur du pays, quel niveau de scolarité le plus élevé aviez-vous complété avant d'arriver au Canada?

Tableau 9-10.1 - Scolarité au Canada et à l'extérieur de la population étudiante allophone, selon le sexe

SCOLARITÉ	AU CANADA			À L'EXTÉRIEUR		
	N.	%/sexe	%/alloph.	N.	%/sexe	%/alloph.
FEMMES						
Primaire	4	0,8	0,4	47	10,0	5,0
Secondaire général	114	24,2	11,9	140	29,8	14,8
Secondaire technique	21	4,5	2,2	24	5,1	2,5
Collégial préuniversitaire	48	10,2	5,0	47	10,0	5,0
Collégial professionnel	82	17,4	8,6	41	8,7	4,3
Université	42	8,9	4,4	104	22,1	11,0
Aucun	160	34,0	16,7	67	14,2	7,1
Sous-total	471	100,0	49,2	470	100,0	49,5
HOMMES						
Primaire	3	0,6	0,3	37	7,7	3,9
Secondaire général	80	16,4	8,4	94	19,6	9,9
Secondaire technique	22	4,5	2,3	24	5,0	2,5
Collégial préuniversitaire	62	12,7	6,5	52	10,9	5,5
Collégial professionnel	72	14,7	7,5	58	12,1	6,1
Université	60	12,3	6,3	174	36,3	18,3
Aucun	188	38,4	19,6	40	8,4	4,2
Sous-total	487	100,0	50,9	479	100,0	50,5
Grand total	958		100,0	949		100,0

Tableau 9 -10.2 - Plus haut niveau de scolarité atteint
par la population étudiante adulte, au Canada et à l'étranger

SCOLARITÉ AU CANADA	N.	%	% cum >	% cum <
Primaire	65	1,2	1,2	100,0
Secondaire général	1995	38,2	39,5	98,8
Secondaire technique	566	10,9	50,4	60,5
Collégial préuniversitaire	704	13,5	63,9	49,6
Collégial professionnel	982	18,8	82,7	36,1
Université	901	17,3	100,0	17,3
Total	5213	100,0		
SCOLARITÉ À L'ÉTRANGER				
Primaire	118	10,4	10,4	100,0
Secondaire général	309	27,3	37,7	89,6
Secondaire technique	74	6,5	44,3	62,3
Collégial préuniversitaire	140	12,4	56,6	55,8
Collégial professionnel	132	11,7	68,2	43,4
Université	360	31,8	100,0	31,8
Total	1133	100,0		

Question 11: À la fin de cette semaine, combien d'heures de cours aurez-vous eues au collège?

Tableau 11.1 - Nombre d'heures de cours par semaine selon le sexe et le groupe linguistique

	FEMMES		HOMMES		TOTAL		
ALLOPHONES	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%/gr.l.	%/tot.
1 à 3	121	27,8	93	21,1	214	24,4	4,0
4 à 6	112	25,7	121	27,4	233	26,6	4,3
7 à 9	51	11,7	74	16,8	125	14,3	2,3
10 à 12	59	13,5	71	16,1	130	14,8	2,4
13 à 15	25	5,7	13	2,9	38	4,3	0,7
16 à 18	8	1,8	10	2,3	18	2,1	0,3
19 et plus	60	13,8	59	13,4	119	13,6	2,2
Total	436	100,0	441	100,0	877	100,0	16,3
ANGLO./FRANCO.							
1 à 3	1364	50,5	715	39,9	2079	46,3	38,7
4 à 6	726	26,9	517	28,9	1243	27,7	23,2
7 à 9	195	7,2	174	9,7	369	8,2	6,9
10 à 12	136	5,0	122	6,8	258	5,7	4,8
13 à 15	31	1,1	42	2,3	73	1,6	1,4
16 à 18	29	1,1	40	2,2	69	1,5	1,3
19 et plus	219	8,1	180	10,1	399	8,9	7,4
Total	2700	100,0	1790	100,0	4490	100,0	87,7

Question 12: Combien de temps consacrez-vous à l'aller-retour au collège?

Tableau 12.1 - Temps de voyagement au collège selon le sexe et le groupe linguistique

	FEMMES			HOMMES			ENSEMBLE	
ALLOPHONES	N.	%/sexe	%cum.	N.	%/sexe	%cum.	N.	%/total
Moins de 15 min.	63	12,6	12,6	67	13,2	13,2	130	12,9
16-30 min.	138	27,5	40,1	160	31,5	44,7	298	29,5
31-45 min.	90	18,0	58,1	101	19,9	64,6	191	18,9
46-60 min.	106	21,2	79,3	89	17,5	82,1	195	19,3
61-75 min.	40	8,0	87,3	42	8,3	90,4	82	8,1
Plus de 75 min.	64	12,8	100,0	49	9,6	100,0	113	11,2
Total	501	100,0		508	100,0		1009	100,0
ANGLO./FRANCO.								
Moins de 15 min.	520	18,8	18,8	362	19,7	19,7	882	19,1
16-30 min.	1015	36,6	55,4	660	36,0	55,7	1675	36,4
31-45 min.	550	19,8	75,2	354	19,3	75,0	904	19,6
46-60 min.	375	13,5	88,7	238	13,0	88,0	613	13,3
61-75 min.	149	5,4	94,1	83	4,5	92,5	232	5,0
Plus de 75 min.	163	5,9	100,0	138	7,5	100,0	301	6,5
Total	2772	100,0		1835	100,0		4607	100,0

GRAPHIQUE 12.2

Temps de voyagement au collège selon le sexe et le groupe linguistique en (%)

Allophones

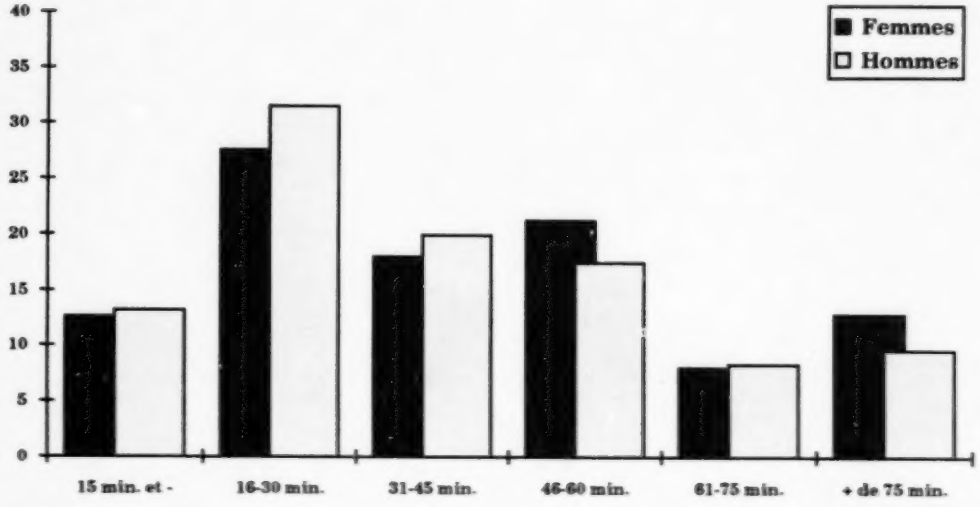

Anglophones/francophones

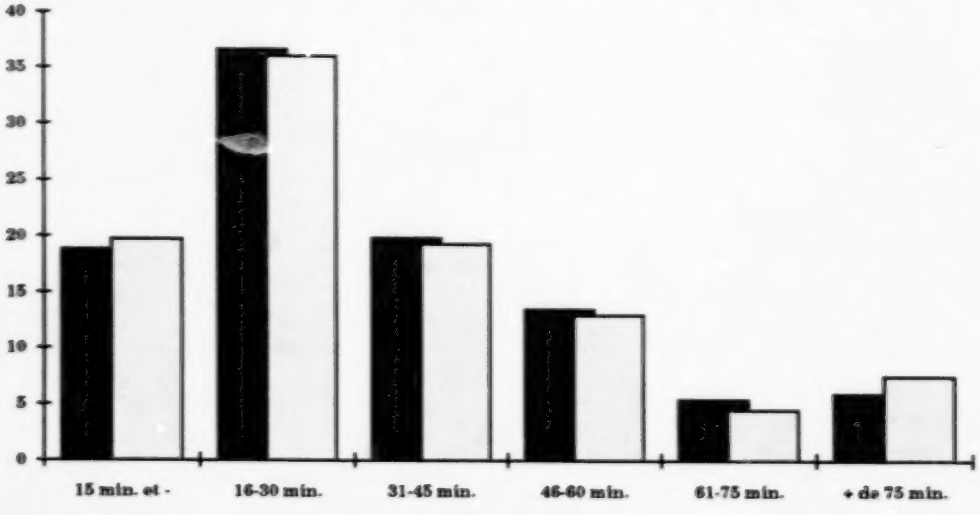

Question 13: Pourquoi poursuivez-vous des études collégiales?

Tableau 13 - Raison du retour aux études collégiales
de l'ensemble de la population recensée (par ordre d'importance)

	N.	%
5. Obtenir un meilleur emploi	2295	40,3
13. Ma satisfaction personnelle	2006	35,2
1. Obtenir un diplôme	1908	33,5
8. Accroître mes compétences	1864	32,7
10. Améliorer ma culture générale	1666	29,2
11. Développer mes habiletés	1400	24,6
6. Améliorer mes chances	1394	24,5
3. Me préparer à l'université	1024	18,0
12. Parce que j'aime étudier	890	15,6
15. M'intégrer dans un nouveau milieu	487	8,5
9. Améliorer mon français	424	7,4
3. Garder mon emploi	292	5,1
18. Rencontrer des gens	263	4,6
17. Rencontrer des amis	192	3,4
19. Sortir de la maison	164	2,9
7. Satisfaire le Centre d'emploi	163	2,9
2. Mon diplôme n'est pas reconnu	110	1,9
16. Passer le temps	109	1,9
14. Pouvoir suivre mes enfants	97	1,7
21. Partir/mieux gérer une entreprise	28	0,5
24. Réorientation/retour au travail	18	0,3
23. Apprendre/améliorer mon anglais	10	0,2
22. Obtenir un emploi	9	0,2
25. Me perfectionner	7	0,1
26. Voyager	3	0,1

Question 14: Quelle est la raison principale pour laquelle vous poursuivez des études collégiales?

Tableau 14.1 - Raison principale du retour aux études des adultes allophones par sexe

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%
1. Obtenir un diplôme	85	17,2	84	16,6	169	16,9
2. Mon diplôme n'est pas reconnu	10	2,0	9	1,8	19	1,9
3. Me préparer à l'université	47	9,5	58	11,4	105	10,5
4. Garder mon emploi	9	1,8	9	1,8	18	1,8
5. Obtenir un meilleur emploi	148	30,0	137	27,0	285	28,5
6. Améliorer mes chances	26	5,3	31	6,1	57	5,7
7. Satisfaire le Centre d'emploi	13	2,6	5	1,0	18	1,8
8. Accroître mes compétences	30	6,1	61	12,3	91	9,1
9. Améliorer mon français	25	5,1	18	3,6	43	4,3
10. Améliorer ma culture générale	26	5,3	24	4,7	50	5,0
11. Développer mes habiletés	12	2,4	10	2,0	22	2,2
12. Parce que j'aime étudier	14	2,8	9	1,8	23	2,3
13. Ma satisfaction personnelle	26	5,3	24	4,7	50	5,0
14. Pouvoir suivre mes enfants	2	0,4	1	0,2	3	0,3
15. M'intégrer à un nouveu milieu	15	3,0	16	3,2	31	3,1
16. Passer le temps	1	0,2	---	---	1	0,1
17. Rencontrer des amis	3	0,6	2	0,4	5	0,5
18. Rencontrer des gens	1	0,2	1	---	2	0,2
19. Sortir de la maison	---	---	1	0,2	1	0,1
20. Autres	1	0,2	7	1,4	8	0,8
Total	494	100,0	507	100,0	1 001	100,0

Tableau 14.2 - Raison principale du retour aux études des allophones et de l'ensemble de la population recensée

	ALLOPHONES		ENSEMBLE	
	N.	%	N.	%
5. Obtenir un meilleur emploi	285	28,5	1 183	20,9
1. Obtenir un diplôme	169	16,9	929	16,4
3. Me préparer à l'université	105	10,5	518	9,2
8. Accroître mes compétences	91	9,1	763	13,5
6. Améliorer mes chances	57	5,7	527	9,3
10. Améliorer ma culture générale	50	5,0	420	7,4
13. Ma satisfaction personnelle	50	5,0	496	8,8
9. Améliorer mon français	43	4,3	102	1,8
15. M'intégrer dans un nouveau milieu	31	3,1	94	1,7
12. J'aime étudier	23	2,3	73	1,3
11. Développer mes habiletés	22	2,2	274	4,8
2. Mon diplôme n'est pas reconnu	19	1,9	30	0,5
4. Garder mon emploi	18	1,8	106	1,9
7. Satisfaire le Centre d'emploi	18	1,8	37	0,7
14. Pouvoir suivre mes enfants	3	0,3	6	0,1
20. Autres	17	1,7	94	1,7
Total	1 001	100,0	5 652	100,0

Tableau 14.3 - Raison principale du retour aux études des allophones et de l'ensemble de la population recensée, par catégories de raisons

	ALLOPHONES		ENSEMBLE	
	N.	%	N.	%
RAISONS LIÉES AU TRAVAIL	**469**	**46,9**	**2 616**	**46,3**
5. Obtenir un meilleur emploi	285	28,5	1 183	20,9
8. Accroître mes compétences	91	9,1	763	13,5
6. Améliorer mes chances	57	5,7	527	9,3
4. Garder mon emploi	18	1,8	106	1,9
7. Satisfaire le Centre d'emploi	18	1,8	37	0,7
RAISONS LIÉES AUX ÉTUDES	**293**	**29,3**	**1 477**	**26,1**
1. Obtenir un diplôme	169	16,9	929	16,4
3. Me préparer à l'université	105	10,5	518	9,2
2. Mon diplôme n'est pas reconnu	19	1,9	30	0,5
RAISONS PERSONNELLES	**179**	**17,9**	**1 363**	**24,1**
10. Améliorer ma culture générale	50	5,0	420	7,4
13. Ma satisfaction personnelle	50	5,0	496	8,8
15. M'intégrer dans un nouveau milieu	31	3,1	94	1,7
12. J'aime étudier	23	2,3	73	1,3
11. Développer mes habiletés	22	2,2	274	4,8
14. Pouvoir suivre mes enfants	3	0,3	6	0,1
RAISON LIÉE À LA LANGUE	**43**	**4,3**	**102**	**1,8**
9. Améliorer mon français	43	4,3	102	1,8
AUTRES RAISONS	**17**	**1,7**	**94**	**1,7**
20. Autres	17	1,7	94	1,7
Total	1001	100,0	5652	100,0

Question 15: Quelle source d'information vous a servi pour connaître les cours et les programmes de l'éducation des adultes?

Tableau 15.1 - Principales sources d'information utilisées par les adultes allophones et par l'ensemble de la population recensée

	ALLOPHONES		ENSEMBLE	
	N.	%	N.	%
1. Publicité de l'éducation des adultes	134	13,8	1 007	18,0
2. Les grands journaux	92	9,5	606	10,9
3. Un journal communautaire	31	3,2	290	5,2
4. Une association ethnique	10	1,0	15	0,3
5. Mon employeur	21	2,2	293	5,2
6. Une association professionnelle	12	1,2	76	1,4
7. Des collègues de travail	35	3,6	323	5,8
8. Parents et amis	260	26,7	920	16,5
9. En m'informant à l'éduc. des adultes	230	23,7	1 391	24,9
10. Accès-cible	19	2,0	73	1,3
11. La Commission de formation professionnelle	25	2,6	101	1,8
12. Le Centre d'emploi du Canada	53	5,5	214	3,8
13. Cégéphone	21	2,2	83	1,5
14. Autres*	29	3,0	191	3,4
Total	972	100,0	5 583	100,0

* le bien-être social; un ancien étudiant; un programme de COFI; une aide pédagogique individuelle.

Tableau 15.2 - Source d'information utilisée pour le retour aux études (par catégories)

	ALLOPHONES		ENSEMBLE	
	N.	%	N.	%
SOURCES COLLÉGIALES	**284**	**29,2**	**1 710**	**30,6**
L'éducation des adultes	230	23,7	1 391	24,9
Accès-cible	19	2,0	73	1,3
Cégéphone	21	2,2	83	1,5
A.P.I.	8	0,8	64	1,1
Ancienne étudiante, ancien étudiant	6	0,6	99	1,8
SOURCES PERSONNELLES	**260**	**26,7**	**920**	**16,5**
Parents et amis	260	26,7	920	16,5
PUBLICITÉ	**257**	**26,4**	**1 903**	**34,1**
Publicité de l'éducation des adultes	134	13,8	1 007	18,0
Les grands journaux	92	9,5	606	10,9
Un journal communautaire	31	3,2	290	5,2
SOURCES GOUVERNEMENTALES	**92**	**9,5**	**332**	**5,9**
Le Centre d'emploi du Canada	53	5,5	214	3,8
La Commission de formation professionnelle	25	2,6	101	1,8
Bien-être social	8	0,8	10	0,2
COFI	6	0,6	7	0,1
SOURCES PROFESSIONNELLES	**68**	**7,0**	**692**	**12,4**
Des collègues de travail	35	3,6	323	5,8
Mon employeur	21	2,2	293	5,2
Une association professionnelle	12	1,2	76	1,4
AUTRES SOURCES	**39**	**3,0**	**206**	**3,7**
Une association ethnique	10	1,0	15	0,3
Autres	29	3,0	191	3,4
Grand total	972	100,0	5 583	100,0

Question 16: Quelles raisons peuvent avoir influencé votre décision de venir dans ce collège-ci?

Tableau 16 - Raisons du choix du collège de l'ensemble de la population recensée

		N.	%
7.	Collège le plus près de chez moi	2970	52,8
3.	Ce collège offre le programme	1687	30,0
1.	Réputation scolaire du collège	1181	21,0
2.	Le seul à offrir le programme	1038	18,5
9.	Recommandé par d'autres	688	12,2
10.	J'y conaissais déjà des étudiants	418	7,4
13.	Ancienne étudiante, ancien étudiant	159	2,8
5.	Stages plus intéressants	144	2,6
6.	Facilité d'admission	137	2,4
11.	J'y connaissais des employés	110	2,0
4.	Réputation des autres collèges moins bonne	94	1,7
8.	Facilité de trouver un emploi	88	1,6
12.	Autres*	274	4,9

* pas le choix pour mon travail (56); programme CEIC (30); près du travail (30); moindre coût (23); l'horaire me convient mieux (21); j'y travaille (18); bien-être social (10); les cours de jour aux adultes.

Question 17: Quelle est la raison principale qui a influencé votre décision de venir dans ce collège-ci?

Tableau 17.1 - Raisons principales du choix de ce collège chez les allophones et chez l'ensemble de la population recensée

	ALLOPHONES		ENSEMBLE	
	N.	%	N.	%
7. Collège le plus près de chez moi	256	26,2	2045	36,7
1. Réputation du collège	209	21,4	687	12,3
3. Ce collège offre le programme	182	18,6	1046	18,8
2. Le seul à offrir le programme	123	12,6	803	14,4
9. Recommandé par d'autres	67	6,9	312	5,6
10. J'y connais des étudiants	31	3,2	111	2,0
5. Stages plus intéressants	25	2,6	68	1,2
19. L'horaire des cours	18	1,8	18	0,3
6. Facilité d'admission	16	1,6	59	1,1
8. Facilité de trouver un emploi	16	1,6	30	0,5
4. Réputation des autres collèges moins bonne	11	1,1	38	0,7
13. Ancienne étudiante, ancien étudiant	11	1,1	106	1,9
17. Le bien-être social	9	0,9	10	0,2
11. J'y connais des employés	3	0,3	32	0,6
12. Autres	1	0,1	207	3,7
Total	978	100,0	5572	100,0

Tableau 17.2 - Quelques différences marquées par sexe et par groupe linguistique dans les raisons principales du choix de ce collège par les adultes

	FEMMES		HOMMES	
	N.	%	N.	%
ALLOPHONES				
2. Le seul à offrir le programme	47	9,8	76	15,3
7. Collège le plus près de chez moi	140	29,2	116	23,4
9. Recommandé par d'autres	38	7,9	29	5,8
ANGLOPHONES/FRANCOPHONES				
2. Le seul à offrir le programme	338	12,6	332	18,8
7. Collège le plus près de chez moi	1097	40,9	664	37,7
9. Recommandé par d'autres	165	6,1	77	4,4

Tableau 17.3 - Raison principale du choix du collège
pour les allophones et pour l'ensemble de la population recensée

	ALLOPHONES		ENSEMBLE	
	N.	%	N.	%
Réputation, connaissances	**332**	**33,9**	**1 286**	**20,5**
1. Réputation du collège	209	21,4	687	12,3
9. Recommandé par d'autres	67	6,9	312	5,6
10. J'y connais des étudiants	31	3,2	111	2,0
11. J'y connais des employés	3	0,3	32	0,6
4. Réputation des autres collèges moins bonne	11	1,1	38	0,7
13. Ancienne étudiante, ancien étudiant	11	1,1	106	1,9
Choix pédagogique	**330**	**33,7**	**1 917**	**34,4**
3. Ce collège offre le programme	182	18,6	1046	18,8
2. Le seul à offrir le programme	123	12,6	803	14,4
5. Stages plus intéressants	25	3,7	68	1,2
Raisons pratiques	**315**	**32,2**	**2 162**	**38,8**
7. Collège le plus près de chez moi	256	26,2	2045	36,7
19. L'horaire des cours	18	1,8	18	0,3
6. Facilité d'admission	16	1,6	59	1,1
8. Facilité de trouver un emploi	16	1,6	30	0,5
17. Bien-être social	9	0,9	10	0,2
Autres raisons	**1**	**0,1**	**207**	**3,7**
12. Autres	1	0,1	207	3,7
Total	978	100,0	5572	100,0

Question 18: Jusqu'à l'obtention de quel diplôme avez-vous l'intention de demeurer aux études?

Tableau 18 - Population étudiante selon le sexe, le groupe linguistique et le diplôme visé

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
ALLOPHONES	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%/total
D.E.C.	126	26,0	95	19,2	221	22,6
A.E.C.	23	4,8	35	7,1	58	5,9
C.E.C	10	2,1	25	5,1	35	3,6
Attestation de participation au cours	28	5,8	41	8,3	69	7,0
Diplôme universitaire	115	23,8	135	27,3	250	25,5
Autre	30	6,2	22	4,4	52	5,3
Pas encore décidé	114	23,6	98	19,8	212	21,7
Aucun	38	7,9	44	8,9	82	8,4
Total	484	100,0	495	100,0	979	100,0
ANGLO./FRANCO.						
D.E.C.	393	14,5	299	16,5	692	15,3
A.E.C.	321	11,9	144	8,0	465	10,3
C.E.C.	93	3,1	72	4,0	155	3,4
Attestation de participation au cours	212	7,8	125	6,9	337	7,5
Diplôme universitaire	501	18,5	431	23,9	932	20,7
Autre	99	3,7	84	4,6	183	4,1
Pas encore décidé	655	24,2	326	18,0	981	21,8
Aucun	438	16,2	326	18,0	764	16,9
Total	2 702	100,0	1 807	100,0	4 509	100,0

Question 19: Comment évaluez-vous votre compétence en français?

Tableau 19.1- Compétence en français des ALLOPHONES par sexe

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%
Difficulté à lire les textes						
Toujours vrai	15	3,7	9	2,0	24	2,8
Souvent vrai	48	11,8	39	8,9	87	10,3
Rarement vrai	128	31,4	181	41,1	309	36,4
Jamais vrai	217	53,2	211	48,0	428	50,5
Je dois consulter le dictionn.						
Toujours vrai	25	6,0	12	2,7	37	4,3
Souvent vrai	68	16,3	68	15,5	136	15,9
Rarement vrai	207	49,8	250	56,8	457	53,4
Jamais vrai	116	27,9	110	25,0	226	26,4
Je fais beaucoup de fautes						
Toujours vrai	36	8,8	37	8,5	73	8,6
Souvent vrai	123	30,1	148	33,9	271	32,0
Rarement vrai	183	44,7	169	38,7	352	41,6
Jamais vrai	67	16,4	83	19,0	150	17,7
Mon vocabulaire est limité						
Toujours vrai	43	10,6	35	8,1	78	9,3
Souvent vrai	138	34,0	141	32,8	279	33,4
Rarement vrai	142	35,0	155	36,0	297	35,5
Jamais vrai	83	20,4	99	23,0	182	21,8
Je peux avoir des conversations amicales						
Toujours vrai	275	66,1	265	60,5	540	63,2
Souvent vrai	81	19,5	103	23,5	184	21,5
Rarement vrai	31	7,5	34	7,8	65	7,6
Jamais vrai	29	7,0	36	8,2	65	7,6
Je peux participer à des discussions en classe						
Toujours vrai	228	54,2	263	57,3	491	55,8
Souvent vrai	103	24,5	118	25,7	221	25,1
Rarement vrai	64	15,2	42	9,2	106	12,0
Jamais vrai	26	6,2	36	7,8	62	7,0

Tableau 19.2 - Compétence en français des ANGLOPHONES/FRANCOPHONES, par sexe

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%
Difficulté à lire les textes						
Toujours vrai	15	0,6	10	0,6	25	0,6
Souvent vrai	75	2,8	51	2,9	126	2,9
Rarement vrai	746	28,1	484	27,4	1230	27,8
Jamais vrai	1819	68,5	1221	69,1	3040	68,8
Je dois consulter le dictionn.						
Toujours vrai	18	0,7	9	0,5	27	0,6
Souvent vrai	135	5,4	63	3,6	198	4,5
Rarement vrai	1309	49,3	801	45,5	2110	47,8
Jamais vrai	1193	44,9	888	50,4	2081	47,1
Je fais beaucoup de fautes						
Toujours vrai	99	3,7	87	4,9	186	4,2
Souvent vrai	550	20,8	485	27,5	1035	23,5
Rarement vrai	1447	54,7	861	48,8	2308	52,3
Jamais vrai	551	20,8	332	18,8	883	20,0
Mon vocabulaire est limité						
Toujours vrai	88	3,4	44	2,5	132	3,0
Souvent vrai	656	25,1	336	19,4	992	22,8
Rarement vrai	1266	48,4	826	47,6	2092	48,1
Jamais vrai	606	23,5	528	30,4	1134	26,1
Je peux avoir des conversations amicales						
Toujours vrai	2035	76,6	1316	75,1	3351	76,0
Souvent vrai	379	14,3	272	15,5	651	14,8
Rarement vrai	72	2,7	52	3,0	124	2,8
Jamais vrai	170	6,4	112	6,4	282	6,4
Je peux participer à des discussions en classe						
Toujours vrai	1765	66,1	1179	66,4	2944	66,2
Souvent vrai	569	21,3	399	22,5	968	21.8
Rarement vrai	180	6,7	91	5,1	271	6,1
Jamais vrai	157	5,9	106	6,0	263	5,9

GRAPHIQUE 19.3

Compétence en français selon le groupe linguistique (en %)

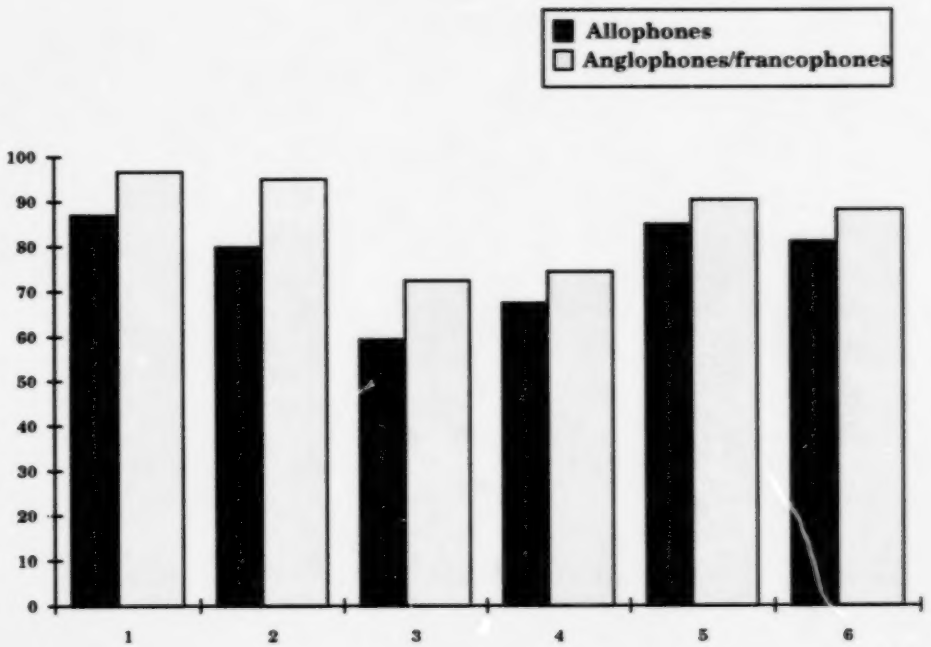

Légende :

1. N'a jamais, ou a rarement de la difficulté à lire des textes
2. Peut généralement se passer du dictionnaire
3. Écrit sans faire beaucoup de fautes
4. A un vocabulaire assez étendu
5. La maîtrise du français est suffisante pour avoir des conversations amicales
6. La maîtrise du français permet généralement de participer à des discussions en classe

Question 20: Quelle est votre situation actuelle par rapport au marché du travail?

Tableau 20 - Situation par rapport au marché du travail par sexe et par groupe linguistique

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%
ALLOPHONES						
Travail à temps plein	169	35,3	209	42,2	378	38,8
Travail à temps partiel	71	14,8	51	10,3	122	12,5
Aux études, payées par le gouvernement	68	14,2	64	12,9	132	13,6
En chômage ou à la recherche d'un emploi	93	19,4	136	27,5	229	23,5
Sans travail et ne cherche pas d'emploi	44	9,2	14	2,8	58	6,0
Travail non rémunéré à la maison	18	3,8	1	0,2	19	2,0
Autre	16	3,3	20	4,0	36	3,7
Total	479	100,0	495	100,0	974	100,0
ANGLO./FRANCO.						
Travail à temps plein	1501	55,0	1083	59,9	2584	57,0
Travail à temps partiel	425	15,6	232	12,8	657	14,5
Aux études, payées par le gouvernement	182	6,7	125	6,9	307	6,8
En chômage ou à la recherche d'un emploi	304	11,1	218	12,1	522	11,5
Sans travail et ne cherche pas d'emploi	85	3,1	40	2,2	125	2,8
Travail non rémunéré à la maison	99	3,6	10	0,6	109	2,4
Autre	132	4,8	100	5,5	232	5,1
Total	2728	100,0	1808	100,0	4536	100,0

Question 21: Pendant combien d'heures par semaine occupez-vous présentement un emploi rémunéré?

Tableau 21 - Heures d'emploi rémunéré par sexe et par groupe linguistique

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%
ALLOPHONES						
Moins de 5 heures	64	21,5	80	22,4	144	21,6
de 6 à 10 heures	21	6,8	16	4,5	37	5,6
de 11 à 15 heures	10	3,2	10	2,8	20	3,0
de 16 à 20 heures	25	8,1	14	3,9	39	5,9
de 21 à 25 heures	22	7,1	14	3,9	36	5,4
de 26 à 30 heures	16	5,2	17	4,8	33	5,0
de 31 à 35 heures	45	14,5	26	7,3	71	10,7
plus de 35 heures	107	34,5	179	50,3	286	42,9
Total	310	100,0	356	100,0	666	100,0
ANGLO./FRANCO.						
Moins de 5 heures	332	14,4	262	16,0	594	15,0
de 6 à 10 heures	64	2,8	41	2,5	105	2,7
de 11 à 15 heures	58	2,5	45	2,8	103	2,6
de 16 à 20 heures	101	4,4	65	4,0	166	4,2
de 21 à 25 heures	122	5,3	65	4,0	187	4,7
de 26 à 30 heures	131	5,7	52	3,2	183	4,6
de 31 à 35 heures	543	23,5	171	10,5	714	18,1
plus de 35 heures	960	41,5	935	57,2	1895	48,0
Total	2311	100,0	1636	100,0	3947	100,0

Question 22: Pouvez-vous nous indiquer à combien environ s'est élevé le revenu de votre ménage pour l'année 1991?

Tableau 22.1 - Revenu du ménage en 1991
par sexe et par groupe linguistique

	FEMMES		HOMMES		TOTAL		
ALLOPHONES	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%	%cum.>
Moins de 5 000 $	70	17,2	75	17,8	145	17,5	17,5
de 5 001 à 10 000 $	79	19,4	82	19,4	161	19,4	36,9
de 10 001 à 15 000 $	72	17,6	80	19,0	152	18,3	55,2
de 15 001 à 20 000 $	49	12,0	63	14,9	112	13,5	68,3
de 20 001 à 25 000 $	46	11,3	32	7,6	78	9,4	78,1
de 25 001 à 30 000 $	21	5,1	15	3,6	36	4,3	82,4
de 30 001 à 35 000 $	21	5,1	15	3,6	36	4,3	86,7
de 35 001 à 40 000 $	14	3,4	21	5,0	35	4,2	90,9
de 40 001 à 45 000 $	9	2,2	11	2,6	20	2,4	93,3
de 45 001 à 50 000 $	7	1,7	10	2,4	17	2,0	95,3
50 001 $ et plus	20	4,9	18	4,3	38	4,6	99,9
Total	408	100,0	422	100,0	830	100,0	
ANGLO./FRANCO.							
Moins de 5 000 $	169	6,5	109	6,2	278	6,4	6,4
de 5 001 à 10 000 $	221	8,5	191	10,9	412	9,5	15,9
de 10 001 à 15 000 $	206	7,9	143	8,1	349	8,0	23,9
de 15 001 à 20 000 $	251	9,7	140	8,0	391	9,0	32,9
de 20 001 à 25 000 $	282	10,9	152	8,7	434	10,0	42,9
de 25 001 à 30 000 $	229	8,8	140	8,0	369	8,5	51,4
de 30 001 à 35 000 $	177	6,8	113	6,4	290	6,7	58,1
de 35 001 à 40 000 $	174	6,7	115	6,6	289	6,6	64,7
de 40 001 à 45 000 $	173	6,7	114	6,5	285	6,6	71,3
de 45 001 à 50 000 $	164	6,3	124	7,1	288	6,6	77,9
50 001 $ et plus	553	21,3	414	23,6	967	22,2	100,1
Total	2599	100,0	1755	100,0	4354	100,0	

GRAPHIQUE 22.2

Revenu du ménage en 1991 par sexe et par groupe linguistique (en %)

Allophones

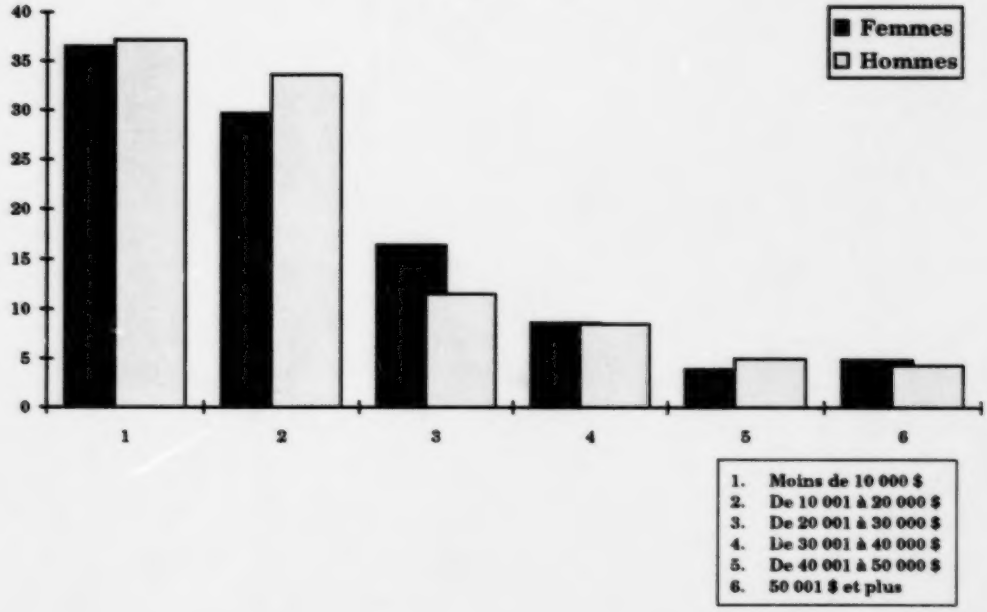

Anglophones/francophones

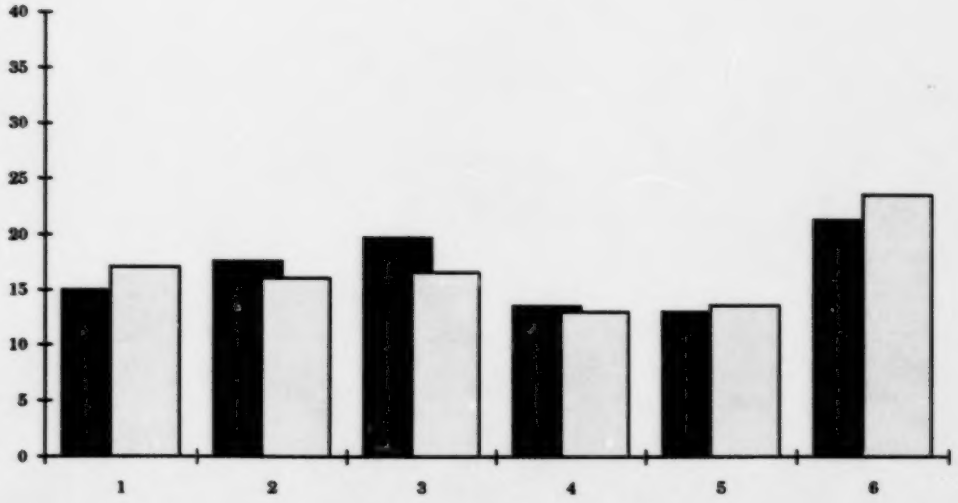

Question 23: Combien de personnes ce revenu sert-il à soutenir?

Tableau 23 - Nombre de personnes soutenues par le revenu, par sexe et par groupe linguistique

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
ALLOPHONES	N.	%/sexe	N.	%/sexe	N.	%
1	102	27,3	137	33,5	239	30,6
2	70	18,8	87	21,3	157	20,1
3	74	19,8	73	17,8	147	18,8
4	76	20,4	68	16,6	144	18,4
5	36	9,7	29	7,1	65	8,3
6 et plus	15	4,0	15	3,7	30	3,8
Total	373	100,0	409	100,0	782	100,0
ANGLO./FRANCO.						
1	1 021	40,9	777	46,4	1 798	43,1
2	631	25,3	385	23,0	1 016	24,4
3	339	13,6	202	12,1	541	13,0
4	376	15,1	231	13,8	607	14,6
5	107	4,3	60	3,6	167	4,0
6 et +	23	0,9	18	1,1	41	1,0
Total	2 497	100,0	1 673	100,0	4 170	100,0

Addendum: Les minorités ethniques en éducation des adultes dans les collèges participants

Tableau 24 - Quelques données sur les minorités ethniques dans les collèges participants, relativement à l'ensemble de leurs populations adultes respectives

	PAYS DE NAISSANCE*	LANGUE ≠ FR.	LANGUE ≠ FR.-ANG.	ETHNIE D'IDENT.**
Outaouais	39	54	26	17
(Pourcentages)	*4,8*	*6,7*	*3,2*	*2,1*
Édouard-Montpetit	96	87	67	44
(Pourcentages)	*7,3*	*6,6*	*5,1*	*3,4*
Rosemont	295	269	237	182
(Pourcentages)	*18,9*	*17,2*	*15,1*	*11,9*
Bois-de-Boulogne	324	290	270	233
(Pourcentages)	*29,2*	*26,1*	*24,3*	*21,3*
Saint-Laurent	480	430	410	296
(Pourcentages)	*54,8*	*49,3*	*47,0*	*35,3*
Ensemble des collèges participants	1234	1130	1010	775
(Pourcentages)	*21,8*	*19,9*	*17,8*	*13,9*

* autres que Canada et Québec.
** autres que canadiennes, québécoises ou acadienne.

Annexe A

LA MÉTHODOLOGIE

1- Le recensement **A - L'opération**

Le cadre

Un recensement de la population étudiante inscrite à l'éducation des adultes a été effectué dans les cinq collèges participant au projet *Éducation des adultes et minorités ethniques au collégial*. 5737 adultes inscrits à des cours menant à des crédits.

Le choix des collèges: la concentration...

C'est au collège de Bois-de-Boulogne que la consultante a présenté le projet à cause de l'intérêt manifesté par cet établissement pour l'éducation interculturelle, tant chez les jeunes que chez les adultes. L'échantillon des collèges participants a été basé sur la concentration des étudiantes, des étudiants adultes de minorités ethniques qu'ils présentaient et le choix a été fait par le Comité d'encadrement scientifique. Un collège à forte concentration a été retenu (Saint-Laurent), deux à concentration moyenne (Bois-de-Boulogne et Rosemont), et deux à faible concentration (Édouard-Montpetit et Outaouais).

... la géographie

Le choix tenait également compte de critères géographiques. Bien que les collèges de Bois-de-Boulogne et de Saint-Laurent étaient assez proches, la forte concentration de minorités ethniques chez ce dernier en faisait un choix presque obligatoire. Avec le collège de Rosemont, l'échantillon rencontrait la nécessité de dispersion à travers la ville même, et le collège Édouard-Montpetit, en banlieue, complétait l'échantillon montréalais.

Si les minorités ethniques sont davantage présentes à Montréal qu'en région, elles deviennent néanmoins de plus en plus importantes dans certaines villes, notamment à Hull. Le collège de l'Outaouais, déjà actif dans le dossier multiethnique, offrait une possibilité d'autant plus attrayante qu'une recherche anté-

rieure faite par la consultante avait touché à la commission scolaire et au Cofi de cette ville et pouvait mener à des rapprochements intéressants.

Le moment de la session

L'opération a été menée au cours de la deuxième semaine de février 1992. À ce moment de la session, la période d'abandon du début de la session était passée et la plupart des adultes qui participeraient au recensement allaient vraisemblablement poursuivre leurs cours jusqu'à la fin. Il s'agissait donc du moment le plus représentatif de la session.

Cours crédités

Après discussion au Comité d'orientation, il s'est avéré irréaliste de tenter de rejoindre l'ensemble de la population adulte dispersée dans des cours de nature et de longueur trop diversifiées: cours crédités, formation sur mesure ou en entreprise, ateliers de fins de semaine, séminaires de deux ou trois jours, etc. Les cours crédités offraient quant à eux une certaine uniformité qui rendait l'analyse des données plus plausible.

La population

Le recensement a touché l'ensemble de la population inscrite à l'éducation des adultes des collèges participants, dépassant ainsi l'objectif du projet qui porte spécifiquement sur les minorités ethniques. Les comités d'encadrement scientifique et d'orientation ont jugé imprudent de cibler trop clairement les étudiantes, les étudiants des minorités ethniques: l'expérience montre que plusieurs d'entre eux ont tendance à vouloir se fondre dans l'anonymat du groupe plutôt que de faire ressortir leurs différences et refuseraient ainsi de se prêter à l'opération. En administrant le questionnaire à toutes, à tous, on se trouvait à éviter cet écueil tout en obtenant des données qui permettraient des comparaisons utiles.

Le questionnaire

Un questionnaire a été dressé qui comprend vingt-trois questions; elles sont d'ordre social (questions 1 à 8), scolaire (questions 9 à 19) et économique (questions 20 à 23). Élaboré d'abord par la consultante, il a été soumis au Comité d'encadrement scientifique pour commentaires, retravaillé par la consultante et soumis à nouveau à ce comité avant d'être acheminé au Comité d'orientation. Il y a été étudié à deux reprises avant d'être mis au point par la consultante. Ce processus avait pour but d'assurer qu'il soit bien ajusté à la réalité des collèges et qu'il recueille toute l'information nécessaire à la recherche.

La procédure

Le questionnaire a été distribué aux étudiantes, aux étudiants pendant un cours dans chacune des classes par la personne responsable de l'opération. Celle-ci, ou la formatrice, le formateur supervisait l'opération à l'aide d'un *Guide de la formatrice, du formateur*, qui fournissait des explications claires sur chacune des questions de façon à pouvoir aider les étudiantes, les étudiants au besoin. Les questionnaires remplis étaient ensuite recueillis et acheminés au collège de Bois-de-Boulogne pour traitement.

Le nombre de questionnaires remplis

Le nombre de questionnaires remplis fourni par chacun des collèges est le suivant:

Collèges	Questionnaires
Hull	820
Saint-Laurent	894
Bois-de-Boulogne	1 122
Édouard-Montpetit	1 324
Rosemont	1 577

B - Le traitement des données

L'informatique

Le Service d'informatique du collège de Bois-de-Boulogne a été chargé d'un premier traitement des réponses; il a fourni la liste des données brutes pour chacun des collèges et pour l'ensemble de la population recensée. Un second traitement a été effectué au collège de Saint-Laurent, par Marcel Boutin (membre du Comité d'orientation), à l'aide du programme SPSS, pour obtenir les données et les statistiques sur la base des variables de *langue* et de *sexe* pour chacune des questions.

Les limites

Les données ont été étudiées sur la base de ces deux variables seulement et des croisements additionnels de réponses n'ont pas été retenus bien qu'ils pourraient fournir des informations fort pertinentes pour connaître la population adulte des minorités ethniques. De tels croisements n'entraient toutefois pas dans le cadre du présent projet.

Les variables choisies: quel critère? ...

Pour étudier les réponses fournies par les étudiantes, les étudiants des minorités ethniques, il a fallu définir le critère qui permettrait de les identifier, ce qui n'allait pas de soi. Trois critères étaient possibles: le pays de naissance, la première langue apprise et encore comprise, et le groupe ethnique d'identification (questions 3, 5 et 8).

... le pays de naissance? ...

Le pays de naissance, s'il avait été choisi, n'aurait pas permis d'inclure les personnes nées ici de parents immigrants et élevées, donc, dans une culture autre que québécoise (ou canadienne ou acadienne) *de vieille souche*[6]. De plus, les personnes de

---

[6] Nous utilisons cette expression faute de mieux: il s'agit des souches française et anglaise.

cultures arménienne ou juive auraient été identifiées à des pays où ces cultures ne sont pas nécessairement majoritaires.

... l'ethnie d'identification?...

Le groupe ethnique auquel l'étudiante, l'étudiant s'identifie offrait une autre possibilité mais présentait aussi des inconvénients majeurs. Le critère est difficile à définir de façon objective, d'une part, et de l'autre, des étudiantes, des étudiants peuvent s'identifier à plusieurs groupes ethniques à la fois. On pouvait prévoir qu'un bon nombre d'entre eux s'identifieraient aux groupes majoritaires tout en étant nés à l'extérieur, en ayant une première langue autre que le français ou l'anglais, et surtout, en ayant une formation initiale dans des systèmes scolaires étrangers. L'objectif du recensement étant de connaître les populations étudiantes venant de minorités ethniques, il était important de ne pas gommer les différences culturelles et ce critère risquait de le faire.

... la première langue?

Restait le critère de la première langue apprise et encore comprise, qui paraissait le plus important: si elle était l'une des deux langues du système scolaire québécois, la première langue apprise et encore comprise rendait l'enseignement collégial plus accessible et facilitait dans une mesure certaine l'apprentissage. Ce critère permettait de faire ressortir les données sur les étudiantes, les étudiants d'origine ethnique différente de celle de leur pays de naissance, tout en laissant par contre échapper ceux dont l'anglais ou le français était la première langue mais qui appartenaient à des groupes ethniques autres que canadiens, québécois ou acadien. Il s'agissait toutefois là d'un moindre mal.

... et le sexe

Il est important de savoir si des différences notables existaient entre les populations masculine et féminine: sont-elles

rejointes dans les mêmes proportions? Viennent-elles aux études pour les mêmes raisons? Ont-elles les mêmes conditions socio-économiques?

Définition de termes: alllophones et anglophones/francophones...

Les données ont pu être traitées selon ces deux variables: sexe et langue. Toutefois, la variable *langue* est regroupée en deux catégories, allophones et anglophones/francophones, les limites de la présente recherche ne permettant pas de raffiner davantage l'analyse. Ces deux langues ont été retenues, plutôt que seulement le français, parce que toutes deux sont des langues d'enseignement du système scolaire québécois.

... population allophone et population totale

Certains tableaux montrent les données et les pourcentages pour la population allophone seulement et d'autres pour la population totale (ou d'ensemble), c'est-à-dire la première et le groupe anglophones/francophones. Il s'agit essentiellement de tableaux comparatifs qui offrent une meilleure possibilité de compréhension de la situation relative des étudiantes, des étudiants des minorités ethniques.

Des nombres relativement faibles

Dans l'ensemble, 5737 personnes ont répondu au questionnaire, dont 1196 sont des allophones au sens où nous l'entendions plus haut.

Ces nombres sont relativement faibles et les statistiques auxquelles ils donnent lieu sont parfois minimes. Les pourcentages ont été arrondis et certains totaux de pourcentages partiels dépassent ainsi parfois légèrement les 100% ou sont légèrement inférieurs. Le calcul des pourcentages ne tient pas compte des réponses non valides. Les pourcentages cumulatifs ont été établis en additionnant les données plutôt que les pourcentages

individuels, d'où une légère différence occasionnelle avec ceux-ci.

2 - Le questionnaire

Pays de naissance

Cette désignation est préférée à pays d'origine, qui peut porter à confusion: l'origine aurait-elle été immédiate (pays de transition) ou lointaine (pays de naissance)?

La liste de ces pays a été dressée sur la base des *Pays de naissance de la clientèle* adulte immigrante dans les commissions scolaires du Québec[7], et elle a été revue sur la base des connaissances de leur population étudiante par les membres des comités d'orientation et d'encadrement scientifique. Les étudiantes, les étudiants étaient invités à indiquer, à la question *autre,* le nom de leur pays s'il ne figurait pas sur la liste.

Lieu de naissance des parents

Cette information nous permet de savoir si les répondantes, les répondants sont ou non des Canadiennes, des Canadiens de première génération, complétant ainsi l'information obtenue sur le pays de naissance.

Première langue

La langue *apprise la première dans l'enfance et encore comprise*, tel est le libellé de la question portant sur la langue maternelle, de façon à éviter toute confusion; c'est aussi la définition qu'utilise Statistique Canada. La liste de ces langues est basée sur celle de l'étude mentionnée plus haut relativement aux pays

---

[7] Monique Ouellette, *L'éducation des adultes et les communautés culturelles dans les comissions scolaires.* Québec, ministèere de l'Éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, 1989, page 39, tableau 1.

de naissance[8]. Ici encore, les répondantes, les répondants étaient invités à indiquer leur langue si elle ne figurait pas sur la liste.

Groupe ethnique d'identification

Les questions sur le pays de naissance et sur la langue laissent échapper la réalité ethnique, par exemple, des Arméniens et des Juifs. La question sur le groupe ethnique comble cette lacune et apporte une dimension additionnelle: à quel groupe ethnique *s'identifie* l'adulte.

Scolarité complétée

Cette question vise à indiquer la connaissance pratique de l'école au Canada et à savoir si les études ont été faites surtout ici ou surtout à l'extérieur. Ces données indiquent si ces personnes ont reçu leur formation, notamment leur formation initiale, dans des systèmes scolaires et culturels différents de ceux que leur offrent les collèges.

Temps de voyagement

Le temps de voyagement pour assister aux cours s'ajoute aux heures de cours proprement dites et représente par conséquent un élément important de la vie étudiante des adultes. La question est posée de façon à ce que la répondante, le répondant tienne compte du temps qu'il met régulièrement à voyager, d'où qu'il parte et où qu'il aille après son cours: domicile, travail ou autre.

Raisons des études collégiales

Les réponses proposées sont celles généralement fournies par les adultes pour justifier leur retour aux études. La question 13 permet de choisir plusieurs raisons, montrant ainsi celles qui

---

8 *Op. cit.*, p. 40, tableau 2.

sont le plus souvent évoquées, alors que la question 14 demande le choix le plus important.

Diplôme visé

Le projet scolaire des étudiantes, des étudiants peut être identifié par le biais de cette question: projet au collège et projet pour l'avenir.

Compétence en français

La question porte tant sur le français écrit que sur le français parlé et touche autant la compréhension que l'utilisation de la langue.

Situation sur le marché du travail

Cette question vise à savoir si l'étudiante, l'étudiant est actif sur le marché du travail ou non, et dans quelle mesure.

3 - Le rapport

Tableaux et graphiques

Le rapport présente quarante-trois tableaux et trois graphiques. Douze des tableaux comptent une seule variable, seize en comptent deux, quatorze en comptent trois et un dernier en compte quatre. Deux graphiques présentent deux variables chacun et un autre en présente trois.

Variations

Les nombres de réponses varient d'un tableau à l'autre parce que nous n'avons pas tenu compte, dans nos calculs, des réponses non valides. D'autre part, dans les tableaux à deux variables et plus, toutes les personnes n'ayant pas nécessairement répondu à toutes les questions, les non-réponses à l'une ou à l'autre des questions s'éliminent automatiquement.

Objectif ultérieur

Cette opération de recensement est la première à se faire auprès des étudiantes, des étudiants inscrits à l'éducation des adultes. Elle sert à valider le questionnaire qui sera remanié de façon à servir dans les années ultérieures et à permettre ainsi des études longitudinales de cette population. Par ailleurs, ses résultats serviront à guider la recherche dans ses volets suivants.

Annexe B

LES DOCUMENTS AFFÉRENTS

Cours de jour .... Cours du soir ....

ÉDUCATION DES ADULTES AU COLLÉGIAL

Questionnaire

Pour bien répondre

1. Lisez la question au complet; le texte en italique présente une explication de la question lorsqu'elle peut porter à confusion.
2. Encerclez le chiffre, noircissez le carreau selon le cas.
3. Si un chiffre vous est demandé, assurez-vous de l'écrire très lisiblement.
4. Si vous devez préciser votre réponse, écrivez-la en lettres moulées (carrées).
5. Si vous ne savez quoi ou comment répondre, demandez à la personne chargée d'administrer le questionnaire de vous aider.
6. Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions avant de lui remettre le questionnaire.

NE COMPLÉTEZ CE QUESTIONNAIRE QU'UNE SEULE FOIS

1. Êtes-vous une femme? ❒ Êtes-vous un homme? ❒
2. En quelle année êtes-vous né-e? 19.....

9. Quel niveau de scolarité le plus élevé avez-vous **complété au Canada?** *(Vous avez complété un niveau scolaire si vous avez réussi les examens ou satisfait aux exigences du cours dans son entier; n'encerclez qu'un seul chiffre; si les appellations ne sont pas les mêmes, indiquez l'équivalence)*

Cours élémentaire 01
Cours secondaire général 02
Cours secondaire technique 03
Cours collégial pré-universitaire 04
Cours collégial professionnel 05
Cours universitaire 06
Aucun 07

10. Si vous êtes né-e à l'extérieur du pays, quel niveau de scolarité le plus élevé aviez-vous **complété avant d'arriver au Canada?** *(Vous avez complété un niveau scolaire si vous avez réussi les examens ou satisfait aux exigences du cours dans son entier; n'encerclez qu'un seul chiffre; si les appellations ne sont pas les mêmes, indiquez l'équivalence)*

Cours élémentaire 01
Cours secondaire général 02
Cours secondaire technique 03
Cours collégial pré-universitaire 04
Cours collégial professionnel 05
Cours universitaire 06
Aucun 07

11. À la fin de cette semaine, combien d'heures de cours aurez-vous eues au collège?
(Nombre total d'heures pour toute cette semaine: nombre approximatif, sans fraction) ..... heures

12. Combien de temps consacrez-vous à l'aller-retour au collège? *(Nous désirons savoir combien de temps il vous faut pour vous rendre à vos cours et en revenir, que vous partiez de votre domicile ou de votre travail et que vous retourniez à l'un ou à l'autre. Indiquez le temps moyen, sans fraction, que vous consacrez à ces déplacements pour un aller-retour)*

Moins de 10 minutes 01
de 11 à 20 minutes 02
de 21 à 30 minutes 03
de 31 à 40 minutes 04
de 41 à 50 minutes 05
de 51 à 60 minutes 06
de 61 à 70 minutes 07
de 71 à 80 minutes 08
plus de 80 minutes 09

13. Pourquoi poursuivez-vous des études collégiales? *(vous pouvez encercler plus d'un chiffre)*

pour obtenir un diplôme 01
parce que le diplôme que j'ai obtenu dans un autre pays n'est pas reconnu 02
pour me préparer à l'université 03
pour garder mon emploi 04
pour obtenir un meilleur emploi 05
pour améliorer mes chances de promotion 06
pour satisfaire aux exigences du Centre d'emploi 07
pour accroître mes compétences dans une discipline 08
pour améliorer ma connaissance du français .. 09
pour améliorer ma culture générale 10
pour développer mes habiletés 11
parce que j'aime étudier 12
pour ma satisfaction personnelle 13
pour pouvoir suivre mes enfants qui étudient ..14
pour apprendre à m'intégrer dans un nouveau milieu 15
pour passer le temps 16
pour rencontrer des amis, des amies 17
pour rencontrer des gens qui ont des objectifs semblables aux miens 18
pour sortir de la maison 19
autre (précisez) 20

14. Parmi les choix que vous avez indiqués à la question précédente, noircissez la case correspondant au chiffre de votre **choix le plus important**

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

15. Au meilleur de votre souvenir, avant vos premières démarches pour vous inscrire à l'éducation des adultes du Collège, comment avez-vous appris qu'on y offrait des cours ou des programmes de formation qui pouvaient vous intéresser? Est-ce surtout: *(encerclez un seul chiffre)*

par la publicité de l'éducation des adultes (affiches, dépliants) 01
par un journal à grand tirage (ex. La Presse, Le Devoir, Le Droit, etc.) 02
par un petit journal communautaire (ex. journal de quartier, de groupe) 03
par une association ethnique 04
par votre employeur 05
par une association ou une une corporation professionnelle 06
par des collègues de travail 07
par des parents, des amis 08
en vous informant auprès du Service de l'éducation des adultes 09
par Accès-cible 10
par la Commission de formation professionnelle 11
par un Centre d'emploi du Canada 12
par cégéphone 13
autrement (précisez) 14

16. Quelles raisons peuvent avoir influencé votre décision de venir dans ce collège-ci? *(Encerclez les chiffres des réponses qui ont eu de l'importance pour vous).*

la très bonne réputation du collège sur le plan scolaire 01
ce collège est le seul à offrir le programme que je cherchais 02
ce collège offre le programme dans lequel je suis inscrit, inscrite 03
la réputation des autres collèges au sujet de ce programme est moins bonne 04
les stages qu'offre ce collège sont plus intéressants qu'ailleurs 05
il est plus facile d'être admis, admise dans ce collège-ci 06
c'est le collège le plus près de chez-moi 07
trouver un emploi est plus facile quand on vient de ce collège-ci 08
des personnes consultées me l'ont recommandé 09
j'y connaissais déjà des étudiants, des étudiants adultes 10
j'y connaissais un ou des membres du personnel 11
autre (précisez) 12

3. Dans quel pays êtes-vous né-e? *(Encerclez le numéro correspondant à votre pays de naissance, que vous y ayez résidé longtemps ou non)*

AFRIQUE

Algérie 01
Côte d'Ivoire 02
Égypte 03
Gabon 04
Guinée 05
Mali 06
Maroc 07
Maurice 08
Togo 09
Autre pays d'Afrique (préci-sez)

AMÉRIQUE DU NORD

Québec 10
Canada (sauf Québec) 11
États-Unis 12
Mexique 13

AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAÏBES

El Salvador 14
Guatémala 15
Haïti 16
Jamaïque 17
Autre pays de la région (pré-cisez)

AMÉRIQUE DU SUD

Argentine 18
Brésil 19
Chili 20
Colombie 21
Équateur 22
Pérou 23
Vénézuéla 24
Autre pays de la région (pré-cisez)

ASIE

Chine populaire 25
Hong Kong 26
Inde 27
Iran 28
Israël 29
Kampuchea 30
Koweït 31
Laos 32
Liban 33
Philippines 34
Syrie 35
Taïwan 36
Thaïlande 37
Vietnam 38
Autre pays d'Asie (précisez)

EUROPE

Allemagne 39
Autriche 40
Belgique 41
Bulgarie 42
France 43
Grèce 44
Hongrie 45
Italie 46
Pologne 47
Portugal 48
Roumanie 49
Suisse 50
Ex-U.R.S.S. 51
Autre pays d'Europe (précisez)

OCÉANIE

(précisez)

4. Votre mère est-elle née au Canada? Oui ☐ Non ☐
   Votre père est-il né au Canada? Oui ☐ Non ☐

5. Quelle est la langue que vous apprise la première, dans votre enfance, et que vous comprenez toujours? *(Encerclez le chiffre correspondant à la vôtre; si elle ne figure pas sur la liste, veuillez en indiquer le nom à 24.)*

Allemand 01
Anglais 02
Arabe 03
Arménien 04
Bengali 05
Coréen 06
Créole 07
Espagnol 08
Français 09
Grec 10
Hindi 11
Hongrois (magyar) 12
Inuktitut 13
Italien 14
Khmer 15
Langues amérindiennes 16
Langues chinoises 17
Langues iraniennes [illegible] 18
Laotien 19
Polonais 20
Portugais 21
Tamoul 22
Vietnamien 23

6. À quel groupe ethnique vous identifiez-vous le plus? *(encerclez le chiffre correspondant)*
   Bien que vous viviez au Québec, depuis toujours ou depuis plus ou moins longtemps, vous vous identifiez à un groupe ethnique particulier, c'est-à-dire à un groupe qui a sa culture, ses traditions et ses croyances propres. Ce groupe auquel vous vous identifiez peut être le groupe majoritaire, le groupe québécois francophone, mais ce peut en être un autre: un groupe amérindien ou inuit déjà présent avant l'arrivée des Européen-nes (mohawk, montagnais, cri, etc.), diverses ethnies venues s'installer au Québec à différentes époques (ethnies italienne, grecque, juive, haïtienne, arménienne, etc.), ou encore d'autres ethnies très peu représentées présentement au Québec (hollandaise, mexicaine, turque, etc.).
   Dites-nous à quel groupe ethnique vous appartenez, non pas par le pays de votre naissance, mais par le groupe ethnique auquel vous vous identifiez le plus.

Québécois francophone 01
Québécois anglophone 02
Canadien-français 03
Canadien-anglais 04
Acadien 05
Arménien 06
Chilien 07
Chinois 08
Coréen 09
Grec 10
Haïtien 11
Iranien 12
Italien 13
Juif 14
Libanais 15
Marocain 16
Péruvien 17
Polonais 18
Portugais 19
Salvadorien 20
Syrien 21
Vietnamien 22
Autre ethnie asiatique (préci-sez) 24
Autre ethnie africaine (préci-sez) 23
Autre ethnie européenne (pré-cisez) 25
Autre ethnie américaine (précisez) 26
Ethnie océanienne (précisez) 27

7. Si vous êtes né-e à l'extérieur du pays, en quelle année êtes-vous arrivé-e au Canada? 19.....

8. Quel est votre statut légal au Canada? *(n'encerclez qu'un seul chiffre)*

Citoyen canadien 01
Résident permanent (immigrant reçu) 02
Visiteur 03
Titulaire de permis de ministre 04
Revendicateur de statut de réfugié 05

17. Parmi les choix que vous avez indiqués à la question précédente, noircissez la case correspondant ai chiffre de **votre choix le plus important.**

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12

18. Jusqu'à l'obtention de quel diplôme avez-vous l'intention de demeurer aux études? *(encerclez un seul chiffre)*

Le diplôme d'études collégiales (D.E.C.) 01
L'attestation d'études collégiales (A.E.C.) 02
Le certificat d'études collégiales (C.E.C.) 03
L'attestation de formation collégiale (A.F.C.) 04
Le diplôme de perfectionnement d'études collégiales (D.P.E.C.) 05
L'attestation de participation au cours émise par le Collège 06
Un diplôme universitaire 07
Autre (précisez) 08
Je n'ai pas encore décidé 09
Aucun 10

19. Comment évaluez-vous votre compétence en français? *(Indiquez votre réponse à l'aide d'un X)*

	Toujours vrai	Souvent vrai	Rarement vrai	Jamais vrai
J'ai de la difficulté à lire mes textes	.....	.....	.....	.....
Pour comprendre un texte que je lis, je suis obligé-e de consulter le dictionnaire	.....	.....	.....	.....
Je fais beaucoup de fautes dans les textes que je rédige en français	.....	.....	.....	.....
Quand je compose, je me sens limité dans mon vocabulaire	.....	.....	.....	.....
Je peux avoir des conversations avec des amies	.....	.....	.....	.....
Je peux participer à des discussions en classe	.....	.....	.....	.....

20. Quelle est votre situation actuelle par rapport au marché du travail? *(Encerclez un seul chiffre)*

Travail à temps plein (excluant les études) 01
Travail à temps partiel (excluant les études) 02
En chômage ou à la recherche d'un emploi 03
Sans travail et ne cherche pas d'emploi 04
Travail non rémunéré à la maison 05
À la retraite 06

21. Pendant combien d'heures par semaine occupez-vous présentement un emploi rémunéré? *(un emploi pour lequel vous recevez une rémunération, quelle qu'en soit la forme: salaire, pourboires, commission etc. Encerclez le chiffre de la réponse la plus près de la réalité)*

Moins de 5 01
de 6 à 10 02
de 11 à 15 03
de 16 à 20 04
de 21 à 25 05
de 26 à 30 06
de 31 à 35 07
plus de 35 08

22. Pouvez-vous nous indiquer, à combien, environ, s'est élevé le revenu de votre ménage pour l'année 1991? *(le revenu total, salaire, pourboires, commission et autre, avant impôts et retenues, des personnes vivant sous le même toit et contribuant aux frais; encerclez une seule réponse)*

Moins de 5 000 $ 01
de 5 001 à 10 000 $ 02
de 10 001 à 15 000 $ 03
de 15 001 à 20 000 $ 04
de 20 001 à 25 000 $ 05
de 25 001 à 30 000 $ 06
de 30 001 à 35 000 $ 07
de 35 001 à 40 000 $ 08
de 40 001 à 45 000 $ 09
de 45 001 à 50 000 $ 10
50 001 et plus 11

23. Combien de personnes ce revenu sert-il à supporter *(en vous incluant)?* ..... personnes

GUIDE D'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

A qui le questionnaire est-il destiné?

À toutes les étudiants, tous les étudiants adultes du collège.

Il s'agit bien des personnes inscrites comme adultes, par opposition à celles inscrites à l'enseignement régulier et qui suivent des cours à l'éducation des adultes. Ces dernières ne doivent pas répondre au questionnaire.

Comment procéder?

1. Lisez cette page au complet avant de procéder.
2. Expliquez aux étudiantes, aux étudiants le but de ce questionnaire, qui est de présenter un portrait de la situation relativement à la population scolaire adulte afin d'ajuster le mieux possible les services éducatifs à ses besoins et à sa réalité.
3. Une fois le questionnaire distribué, précisez bien que vous pouvez les aider s'ils comprennent mal une question. Le «Guide» vous fournit les éclaircissements nécessaires pour chaque question.
4. Dans les cours de langue pour débutantes, débutants, il vous faudra peut-être compléter les questionnaires avec eux.
5. Si certaines personnes refusent de répondre, soulignez-leur le caractère confidentiel du questionnaire et l'utilité qu'il aura pour améliorer la formation offerte aux adultes. Si elles persistent dans leur refus, notez tout simplement leur nombre au questionnaire sur l'enveloppe.

Une fois l'opération terminée:

1. Veuillez recueillir les questionnaires complétés et les insérer dans l'enveloppe.
2. Nous vous demandons de compléter le questionnaire de l'enveloppe.
3. Remettez le tout à la personne responsable de l'opération.

Instructions aux étudiantes, aux étudiants

POUR BIEN RÉPONDRE

1. Lisez la question au complet; le texte en italique présente une explication de la question lorsqu'elle peut porter à confusion.
2. Encerclez le chiffre, noircissez le carreau selon le cas.
3. Si un chiffre vous est demandé, assurez-vous de l'écrire très lisiblement.
4. Si vous devez préciser votre réponse, écrivez-la en lettres moulées (carrées).
5. Si vous ne savez quoi ou comment répondre, demandez à la personne chargée d'administrer le questionnaire de vous aider.
6. Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions avant de remettre votre questionnaire.

NE COMPLÉTEZ CE QUESTIONNAIRE QU'UNE SEULE FOIS

Jour Soir

Indiquer à «jour» ou «soir» si le cours pendant lequel le formulaire est rempli a lieu pendant la journée ou en soirée

1. **Etes-vous une femme? ou un homme?**
2. **En quelle année êtes-vous né-e?**

Normalement, aucune personne de moins de 18 ans n'est admise à l'éducation des adultes. Si le cas se présente, vérifier que l'étudiante, l'étudiant est bien inscrit en éducation des adultes et non à l'enseignement régulier. Seuls les adultes doivent répondre au questionnaire.

3. **Dans quel pays êtes-vous né-e?** *Encerclez le numéro correspondant à votre pays de naissance, que vous y ayez résidé longtemps ou non)*

Pays de naissance seulement, que la personne y ait résidé longtemps ou non, et qu'elle en ait ou non la citoyenneté.

Tous les pays ne sont pas indiqués: c'était humainement impossible. Ceux et celles qui ne trouveront pas leur pays dans la liste pourront en indiquer le nom ou regroupement de leur continent.

4. **Votre mère est-elle née au Canada?**

Votre père est-il né au Canada?

Peu importe que l'un ou l'autre y ait résidé depuis très longtemps, c'est la naissance seule qui compte.

5. **Quelle est la langue que vous avez apprise la première, dans votre enfance, et que vous comprenez toujours?** *(Encerclez le chiffre correspondant à la vôtre; si elle ne figure pas sur la liste, veuillez en indiquer le nom à 24.)*

Les deux conditions doivent être remplies: c'est la langue encore comprise et qui a été apprise avant d'autres que l'on comprend peut-être encore.

6. **À quel groupe ethnique vous identifiez-vous le plus?**

Bien que vous viviez au Québec, depuis toujours ou depuis plus ou moins longtemps, vous vous identifiez à un groupe ethnique particulier, c'est-à-dire à un groupe qui a sa culture, ses traditions et ses croyances propres. Ce groupe auquel vous vous identifiez peut être le groupe majoritaire, le groupe Québécois francophone, mais ce peut en être un autre: un groupe amérindien ou inuit déjà présent avant l'arrivée des Européens (les Mohawk, les Montagnais, les Cris, etc.), diverses ethnies venues s'installer au Québec à différentes époques (les Italiens, les Grecs, les Juifs, les Haïtiens, les Arméniens, etc.), ou encore d'autres ethnies très peu représentées présentement au Québec (les Hollandais, les Mexicains, les Turcs, etc.).

Dites-nous à quel groupe ethnique vous appartenez, non pas par le pays où vous êtes né-e, mais par le groupe ethnique auquel vous vous identifiez le plus.

Au besoin, lisez à voix haute et lentement le texte explicatif.

Chaque personne doit répondre selon ce qu'elle ressent; elle peut être née ailleurs et s'identifier au groupe Québécois francophone, au groupe Canadien-anglais, etc., ou encore à son groupe d'origine. Ou elle peut être née au Québec de parents francophones et se sentir Canadienne-française ou Canadienne-anglaise, etc. C'est à elle de juger, selon son propre sentiment.

7. **Si vous êtes né à l'extérieur du pays, en quelle année êtes-vous arrivé-e au Canada?**

Dans les cas où des personnes sont venues, reparties et revenues, indiquer la date d'arrivée du séjour le plus long. Par exemple, si la personne est venue une première fois en 1965 et repartie en 1968 pour revenir en 1975 et être restée ici depuis cette date, elle indiquera 1975; une autre qui serait venue en 1970, repartie en 1985 et revenue en 1989, indiquera 1970.

8. **Quel est votre statut légal au Canada?** *(n'encerclez qu'un seul chiffre)*

Les personnes venues d'ailleurs sont généralement très au courant de leur statut.

Citoyen canadien

Détient sa carte de citoyenneté canadienne (naturalisé).

Résident permanent (Immigrant reçu)

Détient un visa d'immigrant ou un permis de résidence permanente. Certaines personnes pourront être plus habituées à l'ancienne appellation d'*immigrant reçu*.

Visiteur

Réside temporairement au Canada; travailleuse, travailleur étranger, personnel d'ambassade ou de consulat, touriste.

Titulaire de permis de ministre

Détient un permis de ministre pour séjourner au Canada.

Revendicateur de statut de réfugié

La décision d'accorder ou non un permis de ministre n'a pas encore été rendue.

9. **Quel niveau de scolarité le plus élevé avez-vous COMPLÉTÉ au Canada?** *(Vous avez complété un niveau scolaire si vous avez réussi les examens ou satisfait aux exigences du cours dans son entier; n'encerclez qu'un seul chiffre; si les appellations ne sont pas les mêmes, indiquez l'équivalence).*

   ATTENTION: COMPLéTé AU CANADA.

   Les nombres d'années des cours primaires et secondaires varient selon les provinces; nous voulons savoir si les étudiantes, les étudiants ont satisfait aux exigences de l'ensemble du cours telles que décrétées dans la province où ils ont étudié.

   Les appellations ne sont pas partout les mêmes. Les répondantes, les répondants indiqueront leur réponse au niveau scolaire plus ou moins équivalent au meilleur de leur connaissance.

   Il s'agit bien du niveau le plus élevé atteint; une seule case doit être noircie.

10. **Si vous êtes né à l'extérieur du pays, quel niveau de scolarité le plus élevé avez-vous COMPLÉTÉ avant d'arriver au Canada?** *(Vous avez complété un niveau scolaire si vous avez réussi les examens ou satisfait aux exigences du cours dans son entier; n'encerclez qu'un seul chiffre; si les appellations ne sont pas les mêmes, indiquez l'équivalence).*

    ATTENTION: COMPLÉTÉ AVANT D'ARRIVER AU CANADA.

    Les nombres d'années des cours primaires et secondaires varient aussi selon les pays; nous voulons savoir si les étudiantes, les étudiants ont satisfait aux exigences de l'ensemble du cours telles que décrétées dans le pays où ils ont étudié.

    Les appellations ne sont pas partout les mêmes. Les répondantes, les répondants indiqueront leur réponse au niveau scolaire plus ou moins équivalent au meilleur de leur connaissance.

    Attention: il s'agit bien du niveau le plus élevé atteint; une seule case doit être noircie.

11. **À la fin de cette semaine, combien d'heures de cours aurez-vous eues au collège?** *(Nombre total d'heures pour toute cette semaine)*

    Le nombre **total** des heures de cours de niveau collégial au cours de **cette** semaine. Ne pas indiquer de fractions: arrondir le chiffre.

12. **Combien de temps consacrez-vous à l'aller-retour au collège?** *(Nous désirons savoir combien de temps il vous faut pour vous rendre à vos cours et en revenir, que vous partiez de votre domicile ou de votre travail et que vous retourniez à l'un ou à l'autre. Indiquez le temps moyen que vous consacrez à ces déplacements pour un aller-retour.)*

    Il s'agit du temps moyen. Si l'étudiant a plusieurs cours et voyage entre plus d'un point, qu'il indique le temps qu'il met en moyenne (chiffres arrondis). C'est une indication qui est recherchée, non un chronométrage rigoureux.

13. **Pourquoi poursuivez-vous des études collégiales?** *(vous pouvez encercler plus d'un chiffre)*

    Les raisons présentées sont fort nombreuses; les étudiants devraient être encouragés à n'utiliser la ligne *autre* que pour une raison tout à fait différente de celles présentées.

14. **Parmi les choix que vous avez indiqués à la question précédente, noircissez la case correspondant à la lettre de votre choix le plus important.**

    Il est important que le répondant se limite à une seule case: celle du choix véritablement le plus important.

15. **Au meilleur de votre souvenir, avant vos premières démarches pour vous inscrire à l'éducation des adultes du Collège, comment avez-vous appris qu'on y offrait des cours ou des programmes de formation qui pouvaient vous intéresser? Est-ce surtout:** *(encerclez un seul chiffre)*

    S'il y a recoupement (ex. le journal communautaire d'une association ethnique, ou encore un ami qui est aussi collègue de travail), indiquer la réponse la plus précise. Dans le premier exemple: l'information a-t-elle été trouvée dans le journal d'abord, ou a-t-elle été fournie par une personne de l'association? Dans le second: l'information a-t-elle été fournie dans le cadre du travail ou à l'extérieur?

16. Quelles raisons peuvent avoir influencé votre décision de venir dans ce collège-ci? *(Encerclez les chiffres des réponses qui ont eu de l'importance pour vous).*

Les raisons présentées sont fort nombreuses; les étudiants devraient être encouragés à n'utiliser la ligne *autre* que pour une raison tout à fait différente de celles présentées.

17. Parmi les choix que vous avez indiqués à la question précédente, noircissez la case correspondant à la lettre de votre choix le plus important.

Il est important que le répondant se limite à une seule case: celle du choix véritablement le plus important.

18. Jusqu'à l'obtention de quel diplôme avez-vous l'intention de demeurer aux études? *(encerclez un seul chiffre)*

L'attestation de participation au cours émise par le Collège n'est pas un diplôme officiel: il s'agit d'une reconnaissance accordée par l'établissement pour témoigner du fait que l'étudiant a suivi le cours en question. **Il ne faut pas confondre cette attestation avec l'A.E.C. officielle.**

19. Comment évaluez-vous votre compétence en français? *(Indiquez votre réponse à l'aide d'un X)*

Le «e. Je peux avoir des conversations avec des amis, des amies» indique une capacité de parler dans une situation sociale, alors que «f. Je peux participer à des discussions en classe» indique une capacité plus grande de suivre une discussion et d'y participer en y apportant des arguments, donc une capacité de nuances plus grande que dans le premier cas.

20. Quelle est votre situation actuelle par rapport au marché du travail? *(encerclez un seul chiffre)*

La distinction entre le travail à temps plein et à temps partiel est à faire par l'étudiant lui-même: quel est son statut auprès de son employeur?

Dans cette question, les études ne sont pas considérées comme du travail au sens du «marché du travail», sauf si on est payé par le Centre d'emploi du Canada pour étudier.

Attention à la différence entre «En chômage ou à la recherche d'un emploi» et «Sans travail et ne cherche pas d'emploi». Rappeler au besoin la nature confidentielle du questionnaire: les réponses ne pourront être retracées, personne n'a à craindre de représailles dans le cas de situations pas tout à fait régulières.

21. Pendant combien d'heures par semaine occupez-vous présentement un emploi rémunéré? *(un emploi pour lequel vous recevez une rémunération, quelle qu'en soit la forme: salaire, pourboires, commission, etc. Encerclez le chiffre de la réponse la plus près de la réalité)*

Chiffres arrondis.

22. Pouvez-vous nous indiquer, à combien, environ, s'est élevé le revenu de votre ménage pour l'année 1991? *(le revenu total, salaire, pourboires, commission, et autre, avant impôts et retenues, des personnes vivant sous le même toit et contribuant aux frais; encerclez une seule réponse)*

Au besoin, expliquer ce que sont les impôts *(sur le revenu)* et les retenues (*déductions à la source*). Le ménage couvre les personnes qui vivent sous un même toit et partagent revenus et dépenses, qu'elles soient ou non liées par des liens familiaux. C'est le montant approximatif qui est demandé.

23. Combien de personnes ce revenu sert-il à supporter *(en vous incluant)*?

Il est possible que le revenu serve à supporter des personnes qui n'habitent pas avec le ménage, ni même au Québec. Celles-ci doivent aussi être incluses dans la réponse.

Questionnaire de la formatrice, du formateur

1. Cours du jour .....
2. Cours du soir .....
3. Nombre de questionnaires distribués .....
4. Nombre de questionnaires complétés .....
5. Nombre de refus de répondre .....
6. Nombre d'absences à ce cours .....
7. Nombre d'étudiantes, d'étudiants qui ont répondu dans un autre cours .....